

Sommaire Echos novembre-décembre 2006

100 - Vie spirituelle

120 – Avent 2006

Père Grégory Gay, Supérieur général

130 – Lettre du 16 décembre 2006

Mère Evelyne Franc, Supérieure générale

140 – 12è fiche des Constitutions : L'administration des biens temporels

Père Javier Alvarez, Directeur général

141 – Piste pour la reprise : La liberté et la gloire des enfants de Dieu (Rm 8, 21)

Père Javier Alvarez, Directeur général

200 – Rencontre des Visitatrices

200 – Vivre au milieu de situations de violence

Sœur Suzanne Iloko, Visitatrice de la Province du Congo

300- Défis actuels

301 - Migration et dialogue interreligieux

Père Tom Michel, sj

302 - Témoignage de la Province France-Nord : Un chemin de fraternité et de confiance

Madame Huguette Mogarde

303 - Témoignage de la Province San Sebastien : Projet inter congrégations Atalaya

Sœur Isabel Olazagoitia, Fille de la Charité

304 - Témoignage de la Province Philippines : Le bureau des migrants

Sœur Teresita Laguna, Fille de la Charité

305 - Témoignage de la Province de Curitiba : La maison Saint Jean Baptiste

Sœur Vilma Geopato, Fille de la Charité

400 - Actualité des Provinces

420 - Visite des Supérieurs

- 420** – Mère Evelyne Franc : Visite du Mozambique
Sœur Elsa Uassiquete, Correspondante des Echos

430 – Témoignage des Sœurs

- 430** – Province de Suisse-Turquie : Viendra ? Viendra pas ?
Sœur Jeanne-Marie Rostoucher, Fille de la Charité
- 431** – 3^e Institut vincentien d'Asie
Sœur Marie-Annabelle Escoto, Fille de la Charité
- 432** – Province de Varsovie : Rencontre des Conseils Provinciaux des pays
Slaves à Czestochowa
Sœur Katarzina Skupien, Fille de la Charité
- 433** – Province de Fortaleza : La charité transfigure la Province !
Jubilé d'or : 1957-2007
Sœur Marie Di Jesu, correspondante des Echos
- 434** – Province de Rio de Janeiro : 3^{ème} Prix d'Excellence pédagogique 2006 décerné
par le Conseil Ibérique-Américain à l'Institut des aveugles Père Chico
Sœur Jeny Borges da Silva, Visitatrice

500 - Histoire de la Compagnie

- 501** – Montmirail et saint Vincent
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives
- 502** – Le patrimoine culturel
Sœurs de Montolieu (Province France-Sud)

600 - Table des matières

CHAPITRE VII :

ADMINISTRATION DES BIENS TEMPORELS

(C. 88-95; St. 72-76)

I INTRODUCTION

Au point de vue vincentien, on a très peu écrit au sujet de l'administration des biens temporels. Dans une perspective professionnelle ou financière, nous croyons que la Compagnie, dans son ensemble, a suffisamment d'information et de connaissances, ou au moins de possibilités pour administrer d'une façon satisfaisante ses biens temporels, aussi bien du point de vue juridique que du point de vue économique. Cependant, nous devons aussi réfléchir sur ce sujet à partir de notre spiritualité vincentienne, car elle doit pénétrer toute notre vie. L'étude de ce chapitre VII des Constitutions est une bonne occasion pour cela.

Nous vous invitons à faire un pas de plus, à ne pas vous contenter d'une simple approche théorique. Il serait bon que les Communautés et les Provinces profitent de l'occasion pour réviser le fonctionnement de l'administration des biens temporels. Si on s'aperçoit qu'il faut modifier certaines manières d'agir, ayons le courage de le faire. Ce chapitre de l'administration se réfère aux trois niveaux de la Compagnie : le communautaire, le Provincial et le général, le plan personnel a été suffisamment développé à l'article 30 des Constitutions et dans l'*Instruction sur les vœux*, p. 74 - 78.

Le chapitre commence par la citation biblique de Mt. 6, 25-26, qui n'existait pas dans les Constitutions de 1983. C'était un texte de Saint Vincent qui ouvrait le chapitre, il faut dire que le contenu est à peu près semblable.¹ Le nouveau texte est très bien choisi pour commencer le chapitre des biens temporels : ce sont des moyens au service de la vie. Mais, même s'ils sont nécessaires, ils ne peuvent faire disparaître la confiance en la Providence de Dieu. Au contraire, la nécessité de ces biens doit renforcer notre confiance filiale en sa Providence.

II. POINTS PRINCIPAUX DE LA FICHE

Les huit articles des Constitutions et les cinq des Statuts qui forment ce chapitre peuvent être réunis sous ces deux rubriques : principes généraux et applications concrètes. Nous développerons les orientations données par les Constitutions en suivant ce schéma, nous indiquerons en même temps la raison des changements introduits dans celles de 2004.

1. Principes généraux dans l'administration des biens temporels.

¹ Cf. Coste IX p. 89 conférence aux Filles de la Charité du 25 janvier 1643 sur l'*imitation des filles des champs*.

a) La finalité des biens temporels de la Compagnie est double : d'une part, "*Ils rendent possible le service des pauvres*", d'autre part ils servent à "*l'entretien des Sœurs*" (C. 89; cf. C. 88 a). Dans les Constitutions de 1983, cette double finalité n'était pas si clairement exprimée, mais dans la doctrine de Saint Vincent elle apparaît nettement. En effet, pour les Fondateurs, les biens sont le "*patrimoine de Jésus-Christ*", ils proviennent "*de la sueur des pauvres gens*" et sont destinés à la double finalité dont nous avons parlé².

b) C'est avec un esprit évangélique qu'on doit utiliser ces biens. En se référant à cet esprit, les Constitutions nous disent : "*les Sœurs n'agissent pas en propriétaires et «évitent tout luxe, tout gain immodéré ou cumul de biens» ainsi que «toute superfluité»*" (C.88 b). Nous pouvons reconnaître avec cette orientation le décret sur la rénovation de la vie religieuse du Concile Vatican II³. Donc sur ce point, la Compagnie ne fait que suivre la doctrine générale de l'Eglise pour la vie consacrée. L'article 89 expose plus concrètement cet esprit évangélique qui doit animer les Sœurs quand elles utilisent les biens de la Compagnie, il dit : ceux-ci "*sont administrés avec responsabilité, compétence, prudence, justice et confiance en la Providence*". Toutes ces orientations se retrouvent aussi dans les écrits des Fondateurs⁴.

c) Toutes les Sœurs sont responsables des biens de la Compagnie (cf. C. 90). Par rapport aux Constitutions de 1983, il y a eu ce petit changement : les Sœurs qui étaient "coresponsables" sont devenues "responsables". Il s'agit de la même idée mais ce dernier mot a plus de force que le précédent, parce que la personne est passée en première ligne, elle ne peut plus se diluer dans une responsabilité collective. Bien sûr, il faut bien comprendre la responsabilité dont parlent les Constitutions : ce ne sont pas toutes les Sœurs qui s'occupent de l'administration ou de la gérance des biens pour des affaires importantes, mais toutes doivent être très conscientes de leur responsabilité par rapport aux biens des pauvres et aux biens de la Compagnie. Elles doivent en prendre soin et veiller à ce qu'ils ne s'abîment pas, qu'ils ne soient pas détruits ou laissés à l'abandon.

Naturellement, c'est sur les Sœurs chargées de l'administration, les Economes, que retombe surtout la responsabilité. L'article 91b établit un lien entre ce principe de la responsabilité et celui de la subsidiarité. Nous, nous comprenons ce lien de la manière suivante : dans l'administration, il y a trois niveaux, le général, le provincial et le local. Les Sœurs chargées de ces trois niveaux sont l'Econome générale, les Economes provinciales et les locales (si elles existent), qui remplissent leurs fonctions sous la direction de leurs Supérieures respectives, selon le droit universel et propre, en tenant compte des différentes législations civiles des pays où est implantée la Compagnie. La subsidiarité se charge de délimiter exactement le cadre de responsabilité de chaque niveau de l'administration. Tout au long des Constitutions, nous pouvons voir en détail les attributions de chaque niveau. Dans la pratique, la

² Cf. Coste XI p. 201; répétition d'oraison du 24 juillet 1655.

³ Numéro 13 du décret *Perfectae caritatis*

⁴ Voir, par exemple, les citations suivantes : *Règles des Filles de la Charité* C. II; Coste IX p. 89-90; *Ecrits Spirituels* p. 515 L. 489

subsidiarité dans l'administration des biens signifie qu'en principe, le niveau supérieur ne doit pas s'ingérer dans l'inférieur, et celui-ci ne doit pas recourir au supérieur pour tout ce qui est de son ressort.

De toute façon, le principe de subsidiarité dans l'administration n'a pas d'autre but que celui de bien l'organiser, en facilitant la responsabilité et la collaboration des Sœurs. Il est évident que, dans le cas où le niveau inférieur ne remplirait pas sa fonction, le niveau supérieur devrait intervenir, qu'il s'agisse du local ou du provincial, et cela est dû au principe même de la subsidiarité.

2. Applications concrètes.

a) Le partage des biens. Les Constitutions le prévoient aussi bien sur le plan interne que sur le plan externe. La base du partage des biens entre les Communautés et les Provinces est mentionné d'une manière explicite, au début de l'article 90 : "*Dans la Compagnie, les biens sont communs*". Dans l'exhortation *Perfectae caritatis*, le numéro 13 parle ouvertement de la communauté des biens : "*Les provinces et les maisons des Instituts doivent partager les unes avec les autres leurs biens matériels, les plus aisées secourant les plus démunies.*" Les Constitutions présentent plusieurs cas concrets de partage des biens. Par exemple, au niveau provincial, "*les Communautés locales envoient leurs surplus à leur Province*". La nouvelle forme d'expression va plus loin que les Constitutions de 1983, celles-ci proposaient seulement aux communautés locales de contribuer aux dépenses de leur Province (cf. *Constitutions de 1983*, 3.54). Le changement apporté est plus adapté au vœu de pauvreté qui demande la dépendance dans l'usage des biens. En effet, cette nouvelle formule évite que les Communautés accumulent des biens. Dans le fond, nous pouvons considérer le budget annuel, requis par ce mode d'administration, comme une demande globale de permission pour l'usage des biens dont chaque communauté a besoin pour toute l'année (cf. St. 75 c). Pour le niveau local, le Statut 72 invite les Communautés locales d'une même Province à s'entraider au niveau provincial. Le *Guide de l'Econome provinciale* précise qu'elle doit veiller à ce que toutes les Communautés de la Province aient des ressources à la fois modestes et suffisantes. Evidemment, elle le fera en proposant à la Visitatrice des moyens concrets⁵.

Au niveau général, ce sont les Provinces qui soutiennent la Curie généralice, c'est un autre exemple de partage des biens. Le Statut 72 b précise qu'il faut indiquer comment contribuer. Dans la pratique, la "taxe généralice" est déterminée par le Conseil Général sur proposition de l'Econome générale. Elle est établie proportionnellement au "per capita", c'est-à-dire le revenu annuel moyen brut par habitant. On divise le Produit Intérieur Brut annuel d'un pays par son nombre d'habitants⁶. Dans l'article 90 des Constitutions, il y a aussi une manière nouvelle de partage de biens à ce niveau : c'est la Curie généralice "*qui coordonne l'aide interprovinciale*". Le Statut 72 a précise que c'est la Supérieure générale avec son Conseil, sur proposition de l'Econome générale, qui coordonne le partage des biens

⁵ Cf. *Guide de l'Econome provinciale des Filles de la Charité* p. 23

⁶ Cf. *Guide de l'Econome provinciale des Filles de la Charité* p. 21

entre les Provinces. Le *Guide de l'Econome provinciale* est plus concret encore : " Les Provinces n'ayant pas assez de ressources propres sont encouragées à établir une planification de leurs besoins à moyen et long terme. Elles la communiqueront à la Supérieure générale avec son Conseil, en la justifiant par des projets bien précis, évalués en dollars américains ou en euros.

Les Provinces ayant des surplus les envoient - de préférence par transfert électronique - à la Supérieure générale pour les besoins de la Curie généralice et l'entraide interprovinciale :

- *construction de Maisons de formation, de Maisons de Sœurs Aînées et autres projets similaires ;*
- *plans de développement des Provinces ayant de grands besoins suivant les projets qu'elles ont présentés à la Supérieure générale et à son Conseil ;*
- *formation, recyclage, accueil et voyages des Sœurs missionnaires ;*
- *soutien financier des sœurs dans les pays où le niveau de vie économique est précaire ;*
- *dépenses urgentes, catastrophes et besoins des pauvres"*⁷.

La coordination de l'aide interprovinciale a pour but de la rendre efficace et en même temps juste.

Au sujet du partage des biens au niveau externe, les Constitutions affirment d'une manière laconique que "*De même, elles demeurent attentives aux nécessités des pauvres et à celles de l'Église*"(C. 90). Chaque Province et chaque Communauté choisissent donc des manières concrètes d'aides, avec les autorisations requises (cf. St. 73). De nouveau les Constitutions formulent une invitation à vivre la solidarité avec les pauvres comme une exigence qui vient de l'Évangile et de la vocation vinentienne.

b) Achats, aliénations, dettes, obligations, fondations, héritages et dons (cf. C. 91 à 94; St. 73). La Compagnie, les Provinces et les Communautés peuvent réaliser toutes ces actions, en respectant toujours les conditions du droit universel et du droit propre, selon la doctrine sociale de l'Église et la législation du pays ou des pays où se trouve la Province. Cela veut dire que la Compagnie, les Provinces et les Communautés "*jouissent de la personnalité juridique*"(cf. C; 91a). Le droit propre dans toutes ces actions d'administration, est bien expliqué dans les articles cités un peu plus haut. Aussi, nous nous en remettons à ces articles, il est vraiment indispensable de les lire avec beaucoup d'attention.

Nous allons nous arrêter un peu plus sur l'article 94. Dans la première partie : a, il s'est produit un petit changement : pour accepter des fondations, des héritages ou des dons qui entraînent des charges ou des inconvénients pour la Compagnie, il faut en plus la permission, non pas du Supérieur général comme disaient les Constitutions de 1983, mais celle de la Supérieure générale avec son Conseil. La

⁷ Cf. *Guide de l'Econome provinciale des Filles de la Charité* p. 22

deuxième partie de ce même article : b, est nouvelle. Pourquoi la Compagnie ne se considère-t-elle pas responsable des conséquences financières d'actes juridiques réalisés par une Sœur, si celle-ci n'a pas l'autorisation écrite de l'autorité compétente? En réalité, il s'agit de sauvegarder le patrimoine de la Compagnie parce qu'en définitive, c'est le patrimoine des pauvres et la Compagnie n'en est que la gérante. Les actions financières entreprises par les Sœurs doivent être suffisamment soutenues par l'autorité compétente, justement pour éviter une mauvaise administration. Saint Vincent insistait beaucoup sur le fait que nous ne sommes que de simples gérants des biens, nous devons répondre de leur usage et de la manière de nous en servir devant Dieu⁸. De nos jours, l'administration est si compliquée que toutes les précautions sont bonnes à prendre.

c) Rendre des comptes, informer (cf. C. 95; St. 75). L'administration générale rend ses comptes une fois par an au Supérieur général (cf. St. 44, 50 b); l'administration provinciale à la Supérieure générale au moins une fois par an; et l'administration locale au moins une fois par an à la Visitatrice. Dans les Constitutions de 2004, on a ajouté le paragraphe suivant : " *Pendant l'année, la Supérieure générale reçoit de l'Econome générale régulièrement un rapport sur l'administration des biens de la Compagnie*". (C. 95 a, cf. C. 66 d). Cela semble tout à fait logique, l'Econome générale administre les affaires temporelles sous la direction de la Supérieure générale avec son Conseil (cf. C. 69 a). Une information fréquente est donc nécessaire. Le fait de rendre des comptes va plus loin que les biens de la communauté. Les Sœurs qui sont responsables d'une œuvre, ou celles qui travaillent dans un organisme extérieur doivent informer aussi régulièrement leur Sœur Servante. La raison de cette manière de faire, nous la trouvons de nouveau dans le vœu de pauvreté.

L'information facilite la responsabilité et entraîne la collaboration. C'est pour cela que les Constitutions demandent que l'administration provinciale informe les communautés locales au moins une fois par an, sur la marche des affaires temporelles par rapport aux patrimoines; de même les Sœurs Servantes communiquent aux Sœurs les comptes de l'année qui vient de s'écouler. Cette information n'existait pas dans les Constitutions de 1983. Elle a été ajoutée, de façon avisée, dans celles de 2004 (cf. St. 75 b).

Le Statut 75 apporte aussi quelque chose de nouveau : " *La comptabilité d'une œuvre confiée à une Communauté locale est établie séparément de celle de la communauté*". Par sa nature, la comptabilité demande beaucoup de clarté. On ne peut pas mélanger ce qui est différent.

III QUELQUES QUESTIONS POUR FACILITER LA REFLEXION PERSONNELLE ET LES ECHANGES COMMUNAUTAIRES (ENTRE COMMUNAUTES, OU AU PLAN PROVINCIAL...)

⁸ Cf. Coste XI p.30; Avis donnés aux missionnaires au Chapitre , " *Se garder de gaspiller le bien de la communauté. Zèle pour les besoins spirituels du prochain*".

- Comparez les Constitutions rénovées avec celles de 1983. Voyez les changements qui se sont introduits dans les articles qui correspondent à cette fiche.
- Relevez les points qui vous ont frappé sur ce thème des biens temporels, dans le texte des Constitutions ou sur la fiche d'explication.
- Les Constitutions affirment que toutes les Sœurs sont responsables des biens temporels. Les responsabilités sont différentes selon les offices et la situation de chaque Sœur. Comment voyez-vous votre responsabilité à ce sujet ?
- Selon votre connaissance, pensez-vous que l'administration locale se fait d'une manière vincentienne ?
- L'information dans votre Province et dans votre Communauté, pensez-vous qu'elle soit suffisante et sérieuse par rapport à l'administration des biens temporels ?

IV LECTURES COMPLEMENTAIRES POUR APPROFONDIR LE CONTENU DE CETTE 12^e FICHE

- *Instruction sur les vœux des Filles de la Charité*, chapitre IV : "Pauvreté de la Fille de la Charité", p. 61 à 73.
- *Guide de l'Econome provinciale des Filles de la Charité*, p. 9 à 34.

P. Javier Álvarez, *Directeur général* P. Fernando Quintano, *CM*

NOTE

Pour ma fête, pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, j'ai reçu de nombreuses lettres, merci de votre gentillesse. J'aimerais répondre personnellement à chacune d'entre elles, mais c'est vraiment impossible. Je profite des pages des "Echos", pour vous remercier et vous offrir tous mes vœux de bonheur et de paix pour cette nouvelle année.

Je demande à l'Enfant Dieu de vous bénir ainsi que vos communautés. Pour cette nouvelle année, je vous souhaite d'avoir des forces suffisantes pour répondre au service des pauvres dans l'esprit de nos Fondateurs. Vous pouvez compter sur ma prière.

Bien fraternellement en Saint Vincent

P. Javier Álvarez, *CM*

"Entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu" (Rm 8 21)

La liberté est une valeur qui est très prisée dans la société et dans l'Eglise aujourd'hui. Avant, beaucoup de chrétiens regardaient la liberté avec méfiance, comme si elle n'était pas compatible avec l'Evangile. Actuellement, l'Eglise reconnaît et affirme clairement que la liberté est un droit inaliénable de la personne. Au niveau de la foi, la liberté est un don de Dieu. Dans la théologie de St. Paul, c'est une condition essentielle pour le développement de la vie chrétienne. Dans les documents du Concile Vatican II, 44 paragraphes parlent de la liberté.

Mais, qu'est-ce que la liberté? C'est la capacité pour un être vivant d'agir par lui-même pour rechercher ce qui lui convient. Quand nous parlons de liberté humaine, nous nous référons à la liberté intérieure, à la liberté spirituelle, au libre arbitre qui prend racine dans l'intelligence et la volonté, facultés qui permettent à l'être humain de connaître et aimer le bien. La liberté humaine, la véritable liberté doit toujours se référer au bien, jamais au mal et au péché, même si ce dernier est une possibilité pour la personne, une éventualité accidentelle. Une voiture, par exemple, est conçue pour que son propriétaire puisse la conduire d'une façon commode et en toute sécurité, ainsi il pourra voyager là où il le désire. Le modèle a été imaginé et réalisé pour le bien, même si nous savons que malheureusement il y a des accidents. La liberté existe pour nous conduire au bien, c'est ainsi que la personne se construit. Dieu ne veut pas que notre liberté serve au mal, même si cette possibilité existe. L'humaniste du XV^e siècle, G. Pic de La Mirandole, exposa d'une manière très belle les possibilités que la liberté donne à l'être humain. Dieu dit à Adam, après l'avoir créé : " Je ne t'ai pas fait complètement céleste, ni complètement terrestre, pas entièrement immortel pour que toi-même, tu puisses te construire selon le modèle que tu voudras. Tu pourras aussi bien, dégénérer vers les choses inférieures, comme les animaux, que te régénérer jusqu'à égaler les créatures supérieures, et même les êtres divins..."

JESUS LIBRE ET LIBERATEUR

Dans les Evangiles, Jésus apparaît comme un homme complètement libre, qui agit toujours par amour et par conviction. La liberté de Jésus n'est pas de l'indépendance, mais une obéissance pleine d'humilité à Dieu son Père. Pour Saint Vincent, Jésus-Christ est avant tout, Adorateur du Père, Serviteur de son dessein d'Amour et Evangéliste des pauvres. Les mots "*abba*" et "*amen*" pourraient résumer sa vie : d'une part, la confiance, l'abandon filial à Dieu, l'identité divine et la grandeur de sa mission; d'autre part, la docilité, l'obéissance, la mission, le service et la dépendance.

Jésus inculque à ses disciples l'esprit de docilité au Père et de service des frères. Tout cela, par amour " *Il ne suffit pas de me dire : 'Seigneur, Seigneur !', pour*

entrer dans le Royaume des cieux ; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux." (Mt 7, 21). Après le lavement des pieds, il dit à ses apôtres : *"Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres."* (Jn 13, 14). Il meurt sur la croix en affirmant, comme résumé de sa vie, que *"Tout est accompli"* (Jn 19, 29).

Jésus non seulement était libre, mais il apparaît aussi comme un libérateur. Il déclare ouvertement aux juifs qui ont cru en Lui : *" Si vous demeurez fidèles à ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; alors vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres"* (Jn. 8, 31). Jésus fut choisi et envoyé pour *" annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres,... apporter aux opprimés la libération"* (Lc. 4,18). Saint Paul parle aux Romains *"d'entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu"* (Rm 8 21); aux Galates, il rappelle que *"Si le Christ nous a libérés, c'est pour que nous soyons vraiment libres"*, mais il leur dit aussi : *"Or vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour satisfaire votre égoïsme ; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres"* (Gal. 5, 1-13). Lui-même se présente souvent comme un serviteur de la communauté (cf. Rm. 1,1; Gal. 1,10).

FACTEURS QUI OUVERT LA VOIE A LA LIBERTE INTERIEURE

* **L'humilité.** La grande Thérèse disait, c'est la vérité. La vérité libère toujours. Saint Vincent n'est pas loin de la Sainte espagnole. Celui qui s'installe dans le mensonge n'est pas libre, parce qu'en se faisant passer pour une personne qui a plus de qualités qu'il n'en a réellement, ou bien avec des qualités différentes de celles qu'il possède vraiment, il devient prisonnier de cette apparence. Cet état crée des situations angoissantes qui font de lui un esclave. Chez la personne il y a une espèce de tension qui se crée, elle ne respire plus normalement, elle a peur de ne pas être à la hauteur. Tout cela, c'est une situation de mensonge dont il faut se libérer. La vertu vincentienne de l'humilité libère la personne de beaucoup de liens intérieurs.

* **La vérité.** Jésus dit dans l'Évangile : *"la vérité vous rendra libres"* (Jn. 8, 31). Il s'agit peut-être là, de la liberté la plus importante; N'oublions pas qu'au Paradis, le serpent est présenté comme le mensonge, aussi l'Évangile, quand il parle du démon, nous dit qu'il parle selon sa nature même (Jn. 8, 44). Au Paradis, le résultat de la tentation c'est que l'homme et la femme tombent dans l'esclavage de la concupiscence. Celui qui cherche la vérité trouve la liberté.

* **L'amour.** L'amour véritable conduit à ne pas penser à soi-même. C'est-à-dire, qu'il conduit à se libérer de soi-même. La personne qui aime est libre de tout, sauf de l'amour. Celui-ci est le seul lien qui libère parce qu'il est la vérité de l'être. Tout ce qui n'est pas amour conduit à l'esclavage.

FRUITS DE LA LIBERTE

* **Paix, sérénité...** Si l'on est conscient que le Père nous aime, cela nous fait entrer dans la liberté glorieuse des enfants qui sont aimés. Tout ce que l'Amour touche se libère : libération de la crainte, crainte de ne pas être accepté, crainte de l'échec, crainte de la mort... La crainte est l'ennemi numéro un du cœur humain.

L'amour du Père ne libère personne de l'incompréhension, mais celui qui se sait aimé par le Père, se sent libre et plein d'assurance, de telle façon que rien ne peut l'abattre. Il peut se trouver en situation d'échec, de maladie, de mort, l'Amour ne peut pas les éviter, mais il fera de cette personne un roc fortifié.

* **La fraternité.** L'être humain est libre quand intérieurement il est libéré de ses intérêts, de ses possessions et de ses désirs personnels. Alors, Dieu et son Royaume peuvent occuper la place sans difficulté. Par contre, dans la mesure où l'égoïsme remplit l'espace intérieur, là il n'y a pas de place pour Dieu et son Royaume. C'est un territoire qui est occupé. De cette façon, on comprend facilement que le premier commandement est semblable à la première béatitude : plus on est pauvre, détaché et désintéressé, plus Dieu se précise et se rend présent en nous. Plus nous faisons de notre personne "un dieu", moins Dieu a de possibilités de demeurer en nous. Le programme est donc très clair : "*Lui, il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue*" (Jn. 3, 30). A quoi cela correspond-il en communauté? Si les Sœurs ne pensent qu'à elles-mêmes et à leurs intérêts personnels, il y aura des dissensions au sein de la communauté et la fraternité s'en ressentira. Comment conserver la fraternité ? Dans la liberté, quand on la comprend comme la pauvreté intérieure qui nous fait adopter les couleurs particulières du Sermon sur la montagne.

* **La maturité humaine** se manifeste par un état émotionnel stable. Quand on vit plein de soi-même, très attentif à tout ce qui nous concerne, les applaudissements et les événements adverses peuvent déstabiliser excessivement la personne (soit vers l'euphorie, soit vers la dépression). Il y a manque de stabilité parce que la personne n'est pas libre, elle est attachée à ses intérêts et à ce qu'elle possède. Par contre, celle qui a pu se libérer de ses attaches intérieures et a acquis un certain degré de la pauvreté et de l'humilité de Jésus Christ, la première chose qu'elle constate, c'est qu'elle est plus objective (les choses se relativisent). Cette personne, formée selon l'esprit vincentien qui coïncide avec les béatitudes, est pleine de douceur, de force, de patience, d'une humeur toujours égale. Le pauvre de l'Evangile est un aristocrate de l'esprit. Rien ni personne ne pourraient troubler la paix sereine de son esprit, il n'a rien à perdre puisqu'il ne s'est rien "approprié". Le résultat de la libération de soi-même, c'est une personne mûre, équilibrée et stable dans ses réactions et ses émotions, un être humain d'une grande qualité.

POUR LA PRIERE PERSONNELLE ET LA COMMUNICATION

- **Lecture méditative du Sermon sur la Montagne, cf. chapitres 5, 6 et 7 de St. Matthieu.**
- **Intérieurement, pensez-vous que vous êtes suffisamment libre ?**
- **Comment faire grandir cette liberté intérieure ?**

P. Javier Álvarez, *Directeur général*

Rencontre des Visitatrices

Province du Congo

Vivre au milieu de situations de violence

Durant des années, le Congo Kinshasa est le lieu de rivalités entre pays communistes et capitalistes. Bien que le pays soit riche en ressources du sol et du sous-sol (diamant, or, uranium, étain...), 60 millions de Congolais sont pauvres, et une grande partie de la population vit dans la misère.

Depuis 1998, de terribles affrontements ont lieu entre le Congo et plusieurs pays et groupes irréguliers. La partie du nord est contrôlée par l'Ouganda, l'Est par le Rwanda, l'Ouest et le Sud par le gouvernement. Sous les ordres des militaires (qui obéissent eux-mêmes aux hommes d'affaire du pays ou de l'étranger), la population est obligée de travailler pour extraire les minerais ou couper du bois précieux.

Malgré la présence des Nations Unies, l'insécurité et la violence se généralisent dans tout le pays :

- arrestations arbitraires et exécutions sommaires
- viols des femmes, des jeunes et des très jeunes, accompagnés de tortures, blessures, mutilations, mort. Les conséquences sont encore plus graves : peur d'être contaminées par le sida, troubles mentaux, rejet par leur mari et leur famille,... A la campagne, ce sont surtout les femmes qui travaillent aux champs et font vivre leur famille. Beaucoup d'entre elles délaissent ces travaux par peur d'être violées. Cela conduit à généraliser la malnutrition ...
- traitements cruels, assassinats des personnes qui osent dénoncer les exploitations.
- pillages, destructions des infrastructures (hôpitaux, écoles), des églises, des maisons. Le 25 juin 2005, à Mbandaka où se trouve la Maison Provinciale, les militaires ont tiré des coups de feu sans arrêt pendant 7 heures pour piller les maisons et tuer toute personne osant leur résister. Ce jour-là, ils ont pillé notre stock de médicaments destinés à nos communautés du fleuve. Une église de Kinshasa a été saccagée pour décourager les évêques qui s'engagent dans la conscientisation de la population.
- Extorsions et vols à mains armées.

La nuit du 24 janvier 2006, les militaires sont entrés à la Maison Provinciale de Mbandaka menaçant de nous tuer si nous ne leur donnions pas de l'argent. Depuis, nos trois maisons de la capitale sont gardées par des militaires.

Malgré ces situations à risques, les Sœurs sont toujours aux côtés des pauvres. Elles ne veulent pas les quitter. Chaque jour, elles demandent au Seigneur de les soutenir pour continuer à former la jeunesse à la fraternité et à la paix. Saint Vincent ne nous dirait-il pas aujourd'hui : « *Il faut que vous soyez prêtes à servir les pauvres partout où l'on vous enverra, dans les armées, aux pauvres criminels et, généralement, en tous les endroits où vous pouvez assister les pauvres, puisque c'est votre fin* » ... et aujourd'hui, dans des situations de grande violence.

Sœur Suzanne ILOKO
Visitatrice de la Province du Congo

Défis actuels

MIGRATION et DIALOGUE INTERRELIGIEUX Perspectives et Défis

175 millions de migrants

Selon le dernier rapport de la Commission de la population des Nations Unies, le nombre des migrants dans le monde est de 175 millions. Ce chiffre inclut :

- Les réfugiés et les demandeurs d'asile dont certains ont été expulsés de force des terres où ils espèrent revenir
- D'autres ont été déplacés par la guerre ou ont fui la violence, l'injustice sous les formes de génocide, d'oppression, de discrimination.
- Les migrants économiques sont ceux qui partent à l'étranger à leurs propres frais et exposés au danger de toutes sortes pour chercher une nouvelle vie, un gagne-pain ailleurs que dans leur pays natal où sévit la misère.
- Ceux qui se sont installés suite à des facteurs de mobilité mondiale dans les domaines de professions nouvelles et les emplois en rapport avec la mondialisation de l'économie qui n'a pas de frontière nationale.

Enfin, le nombre des migrants, déplacés dans leur propre pays, s'élève à environ 30 millions. En raison de la violence, des catastrophes naturelles, des droits de l'homme violés, ces gens sont forcés à s'enfuir de leur habitation, de leur ferme, à quitter leur travail pour un autre lieu dans le pays, pour se retrouver souvent dans des camps sordides. Même si la détresse des personnes déplacées à l'intérieur du pays est souvent moins médiatisée et moins visible que celle des migrants à l'échelle internationale, les droits et les conditions d'existence des premières ne sont pas protégés par la loi internationale, c'est pourquoi leur misère est plus grande et fréquemment marquée par la famine et l'absence quasi-totale des soins médicaux.

La majorité des migrants sont des non chrétiens

Il n'y a pas de statistiques précises se rapportant à l'adhésion religieuse des migrants. Cependant, on peut estimer avec certitude que la grande majorité de ces derniers sont des non chrétiens et des adeptes d'autres religions. Même si tous les éléments sont les mêmes, les chrétiens forment environ 20% de la population dans le monde, ce qui veut dire que environ 80% embrassent une autre religion ou aucune.

En plus, même si ceci n'était pas toujours le cas autrefois, dans le monde d'aujourd'hui, la misère, la guerre et l'oppression sont des facteurs dramatiques dans des pays généralement non chrétiens ; ces éléments déclenchent souvent la migration.

Tandis que la grande majorité des migrants d'aujourd'hui viennent de milieu non chrétien, inversement, les pays de tradition chrétienne sont devenus des hôtes ou des pays d'accueil. Selon les estimations des Nations Unies, 60% des migrants vivent actuellement dans des pays « développés » de l'Europe Occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Australie.

La qualité de l'hospitalité

La réalité contemporaine de presque 200 millions de migrants souligne l'importance de la qualité de l'hospitalité. Cela vaut la peine de noter combien souvent la pratique de l'hospitalité est recommandée avec insistance par les auteurs du Nouveau Testament. Paul dit : "être avide de donner l'hospitalité". (Rm 12, 13), tandis que Pierre dit de "pratiquer l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmurer" (1 Pi 4, 9)

Une des plus grandes qualités d'une veuve honorable est "d'exercer l'hospitalité" (1 Tm 5, 10) et, selon l'auteur de la lettre aux Hébreux (ch 13, 2), en offrant l'hospitalité aux étrangers, nous ressemblons à Abraham qui, à son insu, a hébergé des anges. Comme les premiers chrétiens, la pratique de l'hospitalité aux réfugiés, aux nouveaux venus et aux voyageurs n'est pas un passe temps ou un métier pour quelques-uns, mais elle devrait être une marque qui caractérise la Communauté chrétienne à travers le monde. Il est aussi clair que la pratique de l'hospitalité ne devrait pas être limitée à d'autres chrétiens, mais l'emploi répété de "étrangers, nouveaux venus" indique que toutes ces personnes déplacées, déracinées, qui sont dans le besoin, devraient être des bénéficiaires de notre hospitalité.

L'hospitalité consiste, tout d'abord, à répondre aux premières nécessités des gens : nourriture, eau, abri, soins de santé. Au delà des besoins de survie, les migrants ont aussi besoin d'être accueillis. Ils ont besoin d'avoir quelqu'un qui s'occupe d'eux, qui les aide à se débrouiller face aux nouvelles coutumes sociales, aux systèmes économiques et aux structures politiques.

Ainsi, l'apprentissage de la langue et les classes d'alphabétisation préparent les migrants, les accompagnant au milieu des méandres de toutes les démarches et les procédures exigées par la vie dans une société moderne : carte de séjour, permis de travail, permis de conduire, inscription scolaire, assurances, sécurité sociale, etc. Tout ceci exprime la qualité de l'hospitalité dans les temps modernes.

Cependant, les besoins des migrants ne sont pas limités à cette assistance. Les besoins de l'esprit ne sont pas moins urgents que ceux du corps. Les migrants se retrouvent dans un cadre nouveau et inhabituel qu'ils ont du mal à comprendre. La langue crée un premier et principal obstacle. D'autres suivront...

Les immigrants laissent derrière eux tout ce qu'ils ont connu et aimé, ils ont peut-être subi le traumatisme de la guerre avec ses conséquences : mort des membres de la famille, violences, pillages, viols. Ils sont l'objet d'oppression, d'humiliation, de suspicion, d'indifférence ou d'intransigeance de la part de certains fonctionnaires. Bref, ils ont vu ce qu'il y avait de pire dans la nature humaine.

Parmi ces gens qui ont vécu le pire, ils ont un grand besoin d'être acceptés, compris, appréciés. Pour cette raison, l'hospitalité inclut l'effort de respecter la dignité des migrants, d'écouter et de compatir à leurs problèmes pour les mettre à l'aise dans leur nouveau cadre de vie, de tenir compte de ce qui est important pour eux, de les accepter comme ils sont et non comme ils devraient être selon nos propres idées.

Dialogue avec les Migrants

La plupart des migrants sont des croyants, des adeptes d'une des principales religions dans le monde, même s'ils ne vivent pas parfaitement leur foi et même si leur perception religieuse manque peut-être de profondeur, de consistance théologique. Malgré tout, dans

beaucoup de cas, c'est la foi religieuse qui leur permet de survivre à l'horreur de la violence et de la faim, de maintenir l'espoir dans les situations désespérées, de concevoir une vision de la vie pour leurs enfants, de trouver du courage et de la patience pour chaque étape de leur voyage, d'être conscients qu'ils ne sont pas les seuls dans cet état de misère. Ils croient qu'il y a un Etre puissant dont la présence silencieuse leur donne la force.

J'ai personnellement rencontré des migrants croyants à plusieurs occasions : Chrétiens, Islamistes, Bouddhistes, etc. et leur foi m'a toujours étonné. Où trouvent-ils la capacité de croire, de garder leur croyance malgré tout ce qu'ils ont souffert ? Je pense que notre première réaction devant la foi de ces migrants doit être une attitude de respect, de vénération. Nous devons rester humbles en la présence des œuvres de l'Esprit de Dieu, de ce qu'Il fait, maintes fois, chez des gens simples, des gens ordinaires. Les Enseignements de l'Eglise au sujet des migrants sont vraiment un défi, ils sont, en réalité, bien plus avancés que notre conscience populaire. Le Magistère nous invite à aller au-delà de l'essentiel de la charité chrétienne et de l'hospitalité et, même, d'aller au-delà du respect pour l'autre comme "autre". Les Enseignements de l'Eglise nous appellent à dialoguer avec les migrants d'autres croyances. Réécoutons les mots du pape Jean-Paul II transmis à la Journée mondiale des migrants de 2001 et essayons d'analyser ce que le pape veut nous dire avec le terme tellement vague de "dialogue" lorsqu'il déclare :

Dans l'encyclique *Redemptoris missio*, j'ai rappelé la mission de l'Eglise en ce qui concerne les migrants non chrétiens, et j'ai souligné le fait qu'ils créent par leur présence de nouvelles occasions de contact et d'échanges culturels qui incitent la communauté chrétienne à l'accueil, au dialogue, à l'aide et à la fraternité. Cela suppose une plus vive prise de conscience de l'importance de la doctrine catholique sur les religions non chrétiennes (cf. déclaration *Nostra aetate*), de manière à pouvoir entretenir un dialogue interreligieux attentif, constant et respectueux, qui apporte une connaissance et un enrichissement réciproques (n 55).

Ces quelques lignes du pape sont chargées d'enseignements. Tout d'abord, au lieu de regarder de suite les migrants comme "un problème à résoudre", il voit leur présence dans le pays d'accueil comme quelque chose de positif, comme de nouvelles occasions pour le développement et l'échange culturel.

Comment les chrétiens devraient-ils y répondre ? Le pape répète les quatre éléments de l'hospitalité déjà mentionnés ci-dessus : *Accueillir* les migrants, les *aider* et s'occuper de leurs besoins, *se lier d'amitié* et *entrer en dialogue* avec eux. Afin de réaliser cela, les chrétiens doivent mieux comprendre l'attitude d'ouverture, d'acceptation de l'Eglise comme elle est exprimée, par exemple, dans des documents tels que la déclaration *Nostra Aetate* du concile Vatican II. Quel est le but que le pape veut atteindre ? C'est qu'avec le migrant d'une autre croyance, nous entreprenons un dialogue interreligieux *attentif*, (c'est-à-dire centrer sur ce qui leur est important, sur ce qui donne sens et valeur à leur vie), *constant* (un engagement patient, continu, de long terme plutôt que du savoir cérébral du dilettante ou d'une bonne âme), et *respectueux* (qui voit plus loin que la pauvreté matérielle du migrant, de son handicap social pour découvrir une personne qui connaît Dieu), une personne qui est importante et aimée de Dieu dont l'Esprit a toujours été le guide fidèle tout au long des épreuves et des crises.

Finalement, de ce dialogue, le pape exprime ce que nous pouvons espérer d'une manière réaliste : une connaissance mutuelle (ainsi, nous pouvons surmonter les préjugés, les

clichés, le superficiel, les demi vérités pour arriver enfin à mieux se connaître) ; l'enrichissement mutuel (les rencontres entre nous, chrétiens et nos amis d'une autre croyance nous enrichissent). Comme Mère Térésa le disait inlassablement, nous deviendrons alors de meilleurs chrétiens et, eux, deviendront des Musulmans, des Hindous, des Bouddhistes meilleurs. Cela vaut la peine de noter que le pape voit, comme résultat du dialogue : l'enrichissement mutuel dans lequel deux parties grandissent en authenticité, en foi. Ce n'est pas du tout du prosélytisme dont l'étroitesse d'esprit ne respecte pas le milieu, l'expérience spirituel du migrant.

Que voulons-nous dire par « Dialogue » ?

Beaucoup de gens qui sont au service des migrants, qui les fréquentent et les aident, hésitent à s'engager dans un vrai dialogue en raison d'un malentendu. Ils pensent que le dialogue consiste essentiellement à s'engager dans des discussions avec les autres sur la religion. Dans le cas des migrants et d'autres qui ont été maltraités, manipulés, marginalisés dans le passé, on devrait s'abstenir de soulever des sujets de religion, car le migrant se sentirait mal à l'aise, voire même exclu. Le chrétien qui travaille avec les migrants pourrait ressentir qu'il n'est pas assez formé dans sa propre foi catholique pour entrer dans une discussion théologique avec les autres. Dans la plupart des cas, il n'est ni nécessaire, ni convenable d'engager les migrants dans des discussions sur la religion ; il s'agit de nous montrer ouverts à toutes questions ou discussions que le migrant pourrait engager.

Quand nous examinons les Enseignements de l'Eglise, nous voyons que dialoguer ne signifie pas parler de la religion. Par le « dialogue », l'Eglise propose une nouvelle approche de l'existence aux adeptes d'autres traditions religieuses. Dans son encyclique *Redemptoris Missio*, le pape Jean-Paul II exprime l'étendue du dialogue.

"Un vaste domaine est ouvert au dialogue qui peut revêtir des formes et des expressions multiples : depuis les échanges entre experts de traditions religieuses ou entre représentants officiels de celles-ci jusqu'à la collaboration pour le développement intégral et la sauvegarde des valeurs religieuses ; de la communication des expériences spirituelles respectives à ce qu'il est convenu d'appeler «le dialogue de vie», à travers lequel les croyants de diverses confessions témoignent les uns pour les autres, dans l'existence quotidienne, de leurs valeurs humaines et spirituelles et s'entraident à en vivre pour édifier une société plus juste et plus fraternelle." (RM 57)

Ces formes, ces expressions du dialogue ont été généralement développées dans les documents de l'Eglise comme quatre types de rencontres interreligieuses : dialogue de vie, dialogue d'action, dialogue de l'échange théologique et partage d'expérience religieuse. Ce qui est donc souligné, ce sont les diverses dimensions de la vie chrétienne : une façon de vivre avec les autres en chrétiens. Cela entraîne l'interaction aux niveaux de l'être, de l'agir, de la façon de penser et de réfléchir notre expérience avec le Divin. Dans la vision de l'Eglise, partagée par les chrétiens et les adeptes d'autres religions, converser ou parler au cours d'une causerie joue un rôle dans toute vie humaine. Mais discuter ne veut pas dire dominer. Et la vie partagée - que nous appelons "dialogue" - ne doit pas être limitée à des occasions solennelles ou réduite aux représentants officiels.

Priorité au dialogue de vie

En 1979, les évêques d'Asie cherchaient déjà à mettre l'accent sur la qualité des relations que les femmes au foyer, les travailleurs, les étudiants pouvaient avoir avec leurs prochains d'autres croyances. Ils appelaient cela "le dialogue de vie", cet aspect le plus essentiel du dialogue, qui a lieu quand : *"Chacun témoigne des valeurs de sa foi, à travers la pratique quotidienne de fraternité, d'entraide, d'ouverture de cœur, d'hospitalité, en étant un prochain croyant et pratiquant. Le chrétien véritable et le prochain d'une autre croyance, donnent au monde agité, les valeurs du message de Dieu quand ils vénèrent les personnes âgées, éduquent correctement les jeunes, prennent soin des malades, des pauvres, de leur entourage, travaillent ensemble pour la justice sociale, pour le bien-être des autres, pour les droits de l'homme"*.

Ainsi, les évêques ne mettaient plus l'accent sur le dialogue, comme façon primordiale de "parler et de discuter" mais sur la façon "de vivre ensemble". Le dialogue n'était plus réservé aux intellectuels et aux chefs religieux, mais il était de la responsabilité de tous les croyants ordinaires. Le dialogue n'était plus une activité élitique, mais il était le devoir de tous les chrétiens avec leurs prochains.

Il a fallu plus de dix ans pour que l'enseignement du Magistère de l'Eglise universelle arrive à comprendre cette idée essentielle. Progressivement, les documents romains assimilent cette idée essentielle que *"Tous les fidèles et toutes les communautés chrétiennes sont appelés à pratiquer le dialogue, même si ce n'est pas au même niveau et sous des modalités identiques... Pour la plupart, cela se fera à travers ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue de vie"*. (Redemptoris Missio, 56-57)

Est-ce que le pape exprime que tout chrétien et toute communauté chrétienne doivent être engagés dans le dialogue ? Oui, c'est une déclaration très ferme. Le pape ne parle pas de discussions théologiques, mais de la manière dont les chrétiens doivent vivre avec les autres.

Un jour, j'ai fait un exposé sur le dialogue dans une paroisse, en Indonésie. Au moment des questions-réponses, une femme lève la main et dit : "Père, je suis une femme au foyer, mère de quatre enfants. La plupart de mes voisins sont musulmans, et certains bouddhistes. Je n'ai jamais eu l'occasion de faire des études, comment pourrais-je entrer en dialogue avec les autres ? J'aurai fait beaucoup d'erreurs en expliquant ma religion". Je lui répondis : "Vous n'avez pas à le faire. Ce n'est pas ce que l'Eglise vous demande. Ce que vous devez faire, c'est apprendre à vos enfants, dès leur jeune âge, que Dieu aime aussi les Musulmans et les Bouddhistes. Vous pouvez vous rendre disponible pour dépanner vos voisins en vous occupant de leurs enfants en cas de problèmes familiaux. Vous pouvez aussi les aider à préparer des plats traditionnels à l'occasion de fêtes islamiques ou bouddhiques. En faisant ces choses, vous témoignez de la foi chrétienne. C'est ça le dialogue".

« Dialogue ou proclamation » ? ou « Dialogue avec proclamation ? »

Comprenant que le dialogue interreligieux est simplement la manière dont les chrétiens sont appelés à partager la vie avec les gens d'autres croyances, le vieux débat sur "dialogue ou proclamation" devient plus net. Quand le dialogue est compris essentiellement comme une conversation entre chrétiens et adaptés d'autres croyances, une question se pose : les chrétiens doivent-ils consacrer leurs efforts pour annoncer l'Evangile ou doivent-ils faire la découverte mutuelle de leur foi ? Les chrétiens doivent-ils découvrir ce qu'ils ont en commun avec les adeptes d'autres religions ou doivent-ils chercher des occasions pour annoncer les éléments doctrinaux qui caractérisent la foi chrétienne et la distinguent de celle

des autres ? Depuis 40 ans, date de la promulgation de *Nostra Aetate*, le débat continue sans résultat concluant.

Cependant, si le dialogue est compris comme un partage de vie à tous les niveaux entre croyants de diverses religions, la question est facilement résolue. Les chrétiens sont appelés à partager cette vie, ce qui veut dire, non seulement vivre harmonieusement ensemble ou travailler pour la réconciliation après des conflits, mais aussi venir en aide aux plus faibles et aux plus nécessiteux de leur entourage, travailler ensemble pour la défense des pauvres et des victimes de l'injustice, partager mutuellement les motivations profondes de leur manière de vivre. Cette motivation est la rencontre personnelle de chacun avec le Divin, que ce soit imaginée ou exprimée comme faisant la volonté de Dieu, allant en harmonie avec l'éternel Tao, réalisant la nature Bouddha en soi-même, ou découvrant son identité avec Brahmane qui existe au-delà de tout attribut et image.

La question essentielle n'est pas de savoir si l'Eglise doit annoncer l'Évangile ou engager le dialogue, mais si les chrétiens partagent la vie avec d'autres. Le choix primordial n'est pas entre une Eglise en dialogue ou Celle qui annonce l'Évangile, mais plutôt d'appartenir à une Eglise qui se laisse conduire par l'Esprit pour partager humainement la vie avec d'autres. L'Eglise s'engage constamment au dialogue, au témoignage et à la proclamation ; sinon, c'est une Eglise qui s'enferme dans un ghetto, ayant peu de soucis et de liens avec les gens d'autres croyances. (avec qui les chrétiens partagent la culture, l'histoire, la citoyenneté et la commune destinée humaine).

Quand des personnes de diverses croyances vivent ensemble, et pas simplement cohabitent dans la même ville, la question du dialogue ou d'annonce n'est pas soulevée. Quand, en esprit d'unité, les hommes et les femmes travaillent, étudient, luttent, célèbrent, pleurent ensemble et affrontent les injustices, les maladies, la mort, ils ne passent pas beaucoup de temps à parler « doctrine ». Leur préoccupation essentielle et immédiate, c'est la survie : prendre soin des malades, des nécessiteux ; transmettre leurs valeurs aux nouvelles générations ; résoudre les problèmes et les tensions d'une manière constructive plutôt que destructive ; réconcilier après des conflits ; chercher à construire une société plus juste, plus humaine, plus digne. Lorsque les croyants coopèrent activement à de telles activités, ils expriment, à des moments privilégiés, les sentiments les plus profonds de leur vie, de leur cœur, c'est-à-dire leur foi respective, source de force et d'inspiration, qui oriente et conduit toutes leurs activités.

Les sujets de dialogue avec les migrants

Lorsque nous essayons d'appliquer l'Enseignement de l'Eglise à la manière dont nous vivons avec les migrants, nous ne devons pas oublier que la matière première d'une rencontre interreligieuse est composée de questions concrètes vécues au quotidien par les migrants et celles de croyants vivant dans une société pluraliste. Je voudrais vous citer quelques points pour votre réflexion.

a. La sensibilité aux sentiments religieux

Comme nous, les Musulmans, les Hindous et d'autres aiment aussi leur religion. C'est la chose la plus précieuse qu'ils possèdent et qui leur donne leur identité. Une critique irréfléchie sur leur religion, même un affront involontaire peut soulever des réactions violentes. Par exemple, on peut constater la réaction générale dans le monde musulman

devant la profanation du Coran par des militaires américains ayant la garde des prisonniers musulmans à Guantanamo. Les militaires ont maltraité les prisonniers, les transférant à des kilomètres et des kilomètres, les yeux bandés, leur faisant subir des interrogatoires humiliants, les mettant dans des cages ; tout ceci a soulevé très peu de réaction de la part des Musulmans. Mais, lorsque les gardiens ont profané le texte sacré du Coran, la Parole même de Dieu, la réaction a été rapide et spectaculaire avec une manifestation de colère dans tous les pays musulmans.

Au cours du dialogue, nous devons apprendre à respecter les sensibilités des autres, mais nous ne devons pas laisser la peur de commettre des erreurs nous figer dans l'inactivité. Nous commettons des erreurs, c'est naturel et inévitable, mais les autres nous pardonnent s'ils nous voient sincères et disposés à en tirer une leçon. Tout le monde est sensible, mais certains sont hypersensibles. Même s'il ne faut pas exagérer au niveau de la sensibilité des personnes, nous ne devons pas les ignorer.

b. Liens d'amitié avec les migrants

En raison de leur plus grande vulnérabilité, des restrictions culturelles concernant la mobilité et les activités, des limites de leurs possibilités d'instruction, des restrictions au sujet de la productivité financière, des difficultés de maternité et des responsabilités d'élever les enfants dans une situation transitoire, les femmes migrantes souffrent généralement plus que les hommes du bouleversement de cette longue épreuve. Lorsque la nourriture se fait rare, les femmes semblent plus frappées de sous-alimentation que les hommes, elles semblent aussi ne pas recevoir de soins médicaux nécessaires.

Dans la plupart des cultures traditionnelles, et parmi les migrants d'autres croyances, à part leurs proches, il existe une nette séparation entre le monde des femmes et celui des hommes. Cela veut dire que si les chrétiens espèrent vivre en dialogue fructueux avec les femmes migrantes, c'est un apostolat qui doit être pris en charge par les chrétiennes. En fait, dans le contexte des réalités d'aujourd'hui, le dialogue de vie avec les femmes migrantes doit être considéré comme un des besoins urgents de notre temps. L'amitié entre les chrétiennes et les migrantes d'autres croyances est une preuve vivante que Dieu se préoccupe de ces dernières et les aime profondément.

c. Plaidoirie pour la réunification des familles

Un élément clé dans notre dialogue avec les migrants est l'engagement à soutenir leurs justes causes. C'est à travers un vrai dialogue avec eux que nous sommes capables de comprendre leurs problèmes et leurs besoins réels. Ceux qui partagent leur vie avec les migrants font prendre conscience à la population du pays d'accueil de leur détresse. Dans ce domaine, la question de réunification est un sujet essentiel pour les chrétiens et les autres pour qui la famille est le premier lieu de l'amour et de la grâce de Dieu.

Dans le cas des migrants économiques qui cherchent à s'évader de la misère de leur pays natal, normalement, c'est un seul membre de la famille qui émigre. Dans le passé, il s'agissait en général d'un célibataire, ou bien du mari/ du père dont la famille restait au pays et à qui il subvenait aux besoins en envoyant régulièrement de l'argent. En raison des demandes croissantes d'employés domestiques ou d'ouvriers d'usines, le modèle le plus récent est la femme / la mère de famille qui émigre et qui devient ainsi le soutien financier de la famille au pays.

Bien que les récents papes et d'autres chefs chrétiens, aussi bien que leurs homologues des autres religions, ont critiqué le système économique qui divise régulièrement les familles, avec pour conséquence la solitude, le bouleversement d'une vie familiale normale et une saine éducation des enfants, beaucoup de gouvernements de pays développés sont opposés, en principe, à la réunification des familles. Ils veulent profiter du travail du célibataire ou du travailleur étranger vivant seul ; mais, afin de s'assurer que la présence de ces travailleurs n'est que temporaire dans le pays d'hôte, ils s'opposent à la politique d'autoriser les familles des travailleurs à les rejoindre. De cette façon, le gouvernement du pays d'accueil n'a pas besoin de prendre la responsabilité d'assurer l'instruction et les soins médicaux pour la famille du travailleur. Etant donné le taux élevé de personnes âgées qui caractérise beaucoup de sociétés du monde développé, il paraît de plus en plus probable que le modèle des pays riches sera tel que des travailleurs plus jeunes du tiers monde s'occuperont du service des employeurs âgés du premier monde. Dans cette situation, le devoir des chrétiens semble être celui de plaider, de recommander des conditions décentes, humaines pour les travailleurs immigrés, à commencer par le droit de vivre unis avec leurs familles.

d. Education de la population qui accueille

Le travail social le plus nécessaire aujourd'hui concernant les migrants est, peut être, l'éducation de la population dans l'ensemble des pays d'hôtes. Les peuples des pays de prospérité économique de l'Europe Occidentale, de l'Amérique du Nord, ainsi que de l'Asie Orientale sont très conscients des changements dans leurs pays, résultat de l'afflux des migrants. Ils pourraient être choqués par les coutumes de certains migrants et avoir l'impression que le style de vie, qu'ils ont connu pendant des années, est menacé par les nouveaux venus. Ils expriment alors des préjugés, des généralisations, en stéréotypant les migrants comme par exemple, des gens dangereux, paresseux, indignes de confiance, malpropres ou ignorants.

Une des façons d'accompagner et de venir en aide aux migrants est d'informer et de sensibiliser la population du pays d'accueil à leur égard. Pour cela, le dialogue interreligieux avec les migrants peut aider les chrétiens à être mieux informés et aller au-delà des préjugés. C'est seulement par l'engagement personnel avec les Musulmans ou les Hindous qu'on peut distinguer, d'une part leurs problèmes réels et leurs questions, d'autre part les projections proposées par les journalistes et les hommes politiques de l'Ouest. Par exemple, dans la presse internationale, nous lisons des rapports sur le foulard comme un symbole d'oppression des femmes musulmanes, alors que celles-ci affirment que le foulard, bien compris et pratiqué, assure une fonction sociale libératrice. C'est seulement à travers ce genre de dialogue qui émane naturellement du partage de la vie que les banalités sur les migrants pourront être surmontées.

Père Tom MICHEL, sj

Défis actuels

Témoignage de Huguette

Originnaire de la Martinique, je suis arrivée dans la métropole à l'âge de deux ans. J'ai d'abord vécu dans le département du Loiret, puis dans la région parisienne. Aujourd'hui, je suis retraitée et je veux partager la belle expérience de mon amie, Françoise, elle aussi, originaire de la Martinique. , qui est arrivée dans la métropole à l'âge de 18 ans, promettant à ses parents de trouver un bon métier. Voici son parcours :

Arrivée en 1962, dans la métropole à l'âge de 18 ans, Françoise est hébergée par sa famille mais les choses se gâtent vite parce qu'elle ne trouve pas de travail ; les reproches commencent. Toutefois, quand elle écrit à ses parents, elle ne leur raconte pas ses difficultés ; elle leur dit qu'elle est en bonne santé et n'a pas de souci ! Enfin, elle finit par trouver une chambre au 6^e étage avec douche et sanitaires à l'étage supérieur. Pour couvrir ses frais d'hébergement, elle fait toutes sortes de petits travaux : garde d'enfants, de malades, de personnes âgées, ménage, courses, etc. Mais elle veut absolument trouver un vrai travail pour subvenir à ses besoins et surtout aider ses parents restés au pays

N'ayant que le brevet élémentaire, elle passe des concours qui sont de son niveau. Elle rencontre aussi des compatriotes qui l'encouragent et lui font connaître des Associations et des structures qui peuvent l'aider. Ainsi, elle s'inscrit à un cours du soir pour compléter sa formation. Elle réussit le concours. Un mois après, elle est embauchée dans une entreprise comme stagiaire, puis titularisée trois mois plus tard. Elle continue de passer des examens supplémentaires qui lui permettent d'avoir un travail mieux rémunéré et d'obtenir un meilleur logement dans le département des Hauts de Seine. Elle invite alors ses parents à y passer quelques jours.

A l'Aumônerie régionale des Antilles, elle se sent accueillie et écoutée ; elle rencontre des compatriotes très actifs et participe aux différentes activités : débats, conférences, sorties, etc. En plus, elle a la joie de vivre des célébrations liturgiques aux rythmes du pays, ce qui lui réchauffe le cœur.

Très vite, elle s'engage dans sa paroisse au niveau de l'équipe d'animation et dans le conseil pastoral diocésain. Elle encourage ses compatriotes à faire de même en s'engageant dans divers services : catéchisme, liturgie, chorale, accueil, etc.

En conclusion, je peux dire que, pour Françoise, même si la migration l'a éloignée de sa culture et de ses racines, elle lui a permis de s'épanouir au niveau personnel et professionnel, en lui donnant l'occasion de relever de nombreux défis.

Madame Huguette MOGARDE

Défis actuels

Témoignage de la Province de Saint Sébastien

Le projet inter-congrégations « Atalaya »

Le projet inter-congrégations « Atalaya » est une initiative créée par 4 congrégations religieuses qui se sont réunies pour travailler ensemble en faveur des migrants. La Compagnie de Jésus, les esclaves du Sacré-Cœur de Jésus, les religieuses de Marie Immaculée et les Filles de la Charité travaillent ensemble avec d'autres institutions publiques et privées, elles-mêmes, au service des migrants afin de répondre à leurs besoins les plus concrets, et participer à une société qui intègre progressivement la diversité culturelle. Les Filles de la Charité assurent plus directement les services d'accueil.

Ce projet a pris naissance à la suite d'une étude, faite à Burgos, sur le phénomène actuel de l'immigration. Après avoir constaté ce qui se fait déjà, nous nous sommes penchés sur la question de la fermeture des frontières, sachant toutefois que les migrants continuent à essayer de les traverser pour survivre à la famine, la violence, la mort...

Bien sûr, en nous il n'y a pas une recherche de la réalité totalement désintéressée...nous, nous voulons considérer ce phénomène à travers les Charismes qui soutiennent, alimentent et dynamisent notre être et notre action.

Ce travail inter-congrégations est pour nous un signe de l'unité de l'Eglise qui s'efforce de respecter la dignité des personnes, de reconnaître leur citoyenneté malgré certaines lois contraires. De plus, il nous semble urgent de repenser notre action sociale en soutenant le développement de politiques transversales, de nous ouvrir à la différence et de nous laisser enrichir par elle. C'est pourquoi nous nous efforçons d'accompagner les « sans-papiers » et de favoriser leur intégration dans la société et dans nos communautés, en partant de leurs centres d'intérêt. Les migrants sont nos frères. Nous leur offrons un espace où ils sont reconnus dans leur réalité et leurs besoins.

Atalaya est un projet d'identité catholique, basé sur l'humanisme chrétien qui affirme l'unité du genre humain, la solidarité et la fraternité.

Pour aider les migrants à s'intégrer dans la société choisie, Atalaya propose :

- des espaces de rencontres entre les différentes cultures et religions : l'Islam, l'Eglise orthodoxe, etc.
- une vision du monde plus humanisante s'opposant à une globalisation économique et une économie de marché.
- une recherche commune pour mieux nous connaître et nous mettre en relation avec la réalité du pays qui l'accueille, sans qu'il perde ses propres racines.

Atalaya propose :

- L'assistance : espace d'écoute, logements d'accueil, carte sanitaire, restaurant,...
- La promotion : soutien scolaire, cours d'espagnol, ateliers de formation...
- Le travail : démarches administratives, médiation pour le travail, réseau d'entreprises...
- Le domaine spirituel : célébrations interculturelles...

Malgré les difficultés, ce service est passionnant. Nous croyons qu'il est possible de considérer ce phénomène de la migration avec un autre regard que celui du monde, faisant disparaître les frontières, transformant les épées en socs (Is 2,4). Atalaya est pour moi un espace où les petites choses de la vie ont un sens qui nous appellent à un amour plus grand.

Soeur Isabel OLAZAGOITIA

Fille de la Charité

Défis actuels

Témoignage de la Province des Philippines

Le bureau des migrants

INTRODUCTION

Les Philippines, connues aussi sous le nom de « la Perle de l'Orient », constituent le deuxième plus grand archipel du monde. Bordées par l'Océan Pacifique à l'Est, la mer des Célèbes au Sud et le Sud de la mer de Chine à l'Ouest et au Nord, les Philippines sont formées par 7.107 îles et îlots regroupés en trois groupes géographiques : Luzon, Visayas et Mindanao.

Seul pays chrétien d'Asie, la génération actuelle est largement issue de Malaisie (plus de 90%). La culture philippine est le fruit de plusieurs siècles de colonisation par les Indonésiens, les Espagnols, les Américains, les Japonais et les Chinois.

UN BUREAU POUR LES MIGRANTS

En 1990, la Province des Philippines crée **un Bureau pour des questions de justice et de paix**. En 1996, elle retient une priorité missionnaire : le service des migrants et des travailleurs philippins à l'étranger ; et, en 2001, elle crée le **Bureau des migrants**. En 2003, une Sœur travaille avec la Commission épiscopale pour la Pastorale des migrants (ECMI).

LA SITUATION DES MIGRANTS PHILIPPINS

Les travailleurs philippins à l'étranger

En 2001, on comptait plus de 7 millions de Philippins vivant à l'étranger, soit 10% de la population du pays. 3 millions d'entre eux travaillent, 2,5 millions sont des résidents permanents et 1,5 million sont en situation irrégulière. Ils partent en général vers l'Arabie Saoudite, le Royaume-Uni, le Japon, Taiwan et les Émirats Arabes. Pour les émigrés qui ont un statut de résidents permanents (y compris ceux qui sont fiancés ou mariés à une personne de nationalité étrangère) les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon, l'Allemagne et le Royaume Uni sont les principaux pays d'accueil.

Les raisons de la migration

Les raisons de la migration sont la pauvreté, le taux de chômage et le coût de la vie élevés. Les conditions de travail et les salaires aux Philippines sont très mauvais. Un travailleur ne gagne pas suffisamment pour subvenir aux besoins quotidiens, à la santé et l'éducation des enfants qui est quelque chose d'important pour des parents philippins.

La situation critique des migrants et de leur famille

À l'étranger

Pour quitter le pays, presque tous les travailleurs contractent des dettes en raison du prix du voyage et des frais d'agence de placement pour obtenir un travail dans les pays où ils se rendent. Ils espèrent rembourser leurs dettes en faisant des heures supplémentaires. Allant au bout de leurs limites physiques, ils ont des accidents de travail, tombent malades, ne supportent plus leurs conditions de vie (solitude, exploitation, discrimination, difficulté de parler la langue, immoralité...). Même diplômés, ils sont souvent obligés d'accepter du travail de basse qualification (ménage, garde d'enfants...)

Dans le pays d'origine

La famille, qui reste sur place, doit faire face pour élever les enfants, bien utiliser les ressources financières reçues, garder des relations avec celui qui est parti afin qu'il ne soit pas un « étranger » à son retour au pays et considérer le sacrifice réalisé par celui qui est parti.

Les effets de l'immigration sur les familles de migrants

L'immigration crée un dysfonctionnement dans la vie quotidienne de la famille philippine. Les deux côtés de la famille sont éprouvés. Les membres de la famille qui sont sur place ressentent un manque d'identité, d'appartenance et de sécurité, une désintégration culturelle. L'accompagnement des familles de migrants est une priorité dans la pastorale. Lorsque les migrants reviennent, au lieu de trouver réconfort auprès de leur famille, ils rencontrent surtout des problèmes qui se sont multipliés pendant leur absence.

LES ENGAGEMENTS DE LA PROVINCE

La Province des Philippines s'est engagée à :

1 - Envoyer des Sœurs dans les pays où vont les migrants philippins

En réponse aux appels lancés par plusieurs Visitatrices, la Province a envoyé des Sœurs pour travailler avec les émigrés philippins au Liban, en Grèce, en Australie, en Libye, au Canada...pour leur apporter une aide

2 - Créer un Bureau des migrants rattaché au Bureau des questions de justice, de Paix

Une Sœur, assistante sociale, visite à domicile les familles de migrants, les accompagne, les met en relation avec les organismes gouvernementaux qui peuvent les aider dans le domaine juridique et financier.

En 2003, une Sœur commence à travailler à temps partiel avec la Commission Épiscopale pour la Pastorale des migrants. En 2004, elle est engagée à plein temps. Elle reçoit les affaires juridiques concernant des travailleurs philippins à l'étranger, elle assiste aux séances du tribunal, visite les organismes gouvernementaux et autres instances. Elle se rend aussi dans les paroisses pour organiser des projets au service des migrants, former les personnes à la pastorale des migrants et au travail juridique.

Ce Bureau des migrants travaille en réseau avec :

* La Commission épiscopale pour la Pastorale des migrants et des personnes en déplacement pour traiter les questions d'ordre juridique.

- * Les aides du gouvernement : aide sociale des travailleurs à l'étranger, département des affaires étrangères, agences de l'emploi, la Commission nationale des relations avec le monde du travail, le département pour l'aide au rapatriement des travailleurs.
- * Des hôpitaux
- * Les institutions des Filles de la Charité comme abri temporaire pour répondre aux urgences.

Ce Bureau a pour objectif d'aider les migrants sur le plan juridique, d'offrir des renseignements, des services sociaux et spirituels, d'informer le public et de faire pression sur le gouvernement.

Les Programmes et les Services du Bureau sont :

- * Une aide para-légale
- * Militer et faire pression
- * Eduquer et informer
- * Des services sociaux et une aide spirituelle
- * Un travail en réseau

3 - Travailler en réseau avec les Sœurs des autres pays qui travaillent aussi avec les migrants.

L'aide offerte aux travailleurs à l'étranger comme à ceux qui sont revenus ou ont été rapatriés ainsi qu'à leurs familles, est facilitée par le lien direct entre les Sœurs qui travaillent aux Philippines et celles qui se trouvent dans un pays d'accueil de migrants.

CONCLUSION

Selon les statistiques, le Liban compte le plus grand nombre de travailleurs philippins. Viennent ensuite le Koweït, Taiwan, la Corée et l'Arabie Saoudite.

Le Bureau des migrants travaille pour la défense des droits des travailleurs partis à l'étranger et de ceux de leurs familles restées sur place. En dépit de toutes les difficultés, nous poursuivons notre service auprès des migrants, convaincues qu'ils méritent « la sueur de nos fronts et la force de nos bras ».

Sœur Teresita M. LAGUNA
Fille de la Charité

Défis actuels

Témoignage de la Province de Curitiba

La maison Saint Jean Baptiste

La maison Saint Jean Baptiste

Créée le 18 juillet 1954, la Maison Saint Jean-Baptiste est un établissement à caractère social sans but lucratif, qui accueille toute personne malade ou vivant dans la rue, venant des différents Etats du Brésil ou des pays proches. Presque 60% des résidents sont atteints d'un cancer, du sida, en attente de greffe, etc.

Etant donnée la pauvreté économique du pays, la population est obligée de se déplacer vers les grandes villes comme Curitiba qui est un Centre hospitalier de référence. Certaines personnes font un déplacement de plus de 3000 km pour venir jusqu'à la Maison Saint Jean-Baptiste. Celle-ci peut recevoir 110 malades. Parfois, l'établissement dépasse sa capacité d'accueil. Chaque année, la Maison reçoit environ 5000 personnes.

Partenariat avec la Fondation de l'Assistance sociale

La Maison Saint Jean-Baptiste travaille en partenariat avec la Fondation de l'Assistance sociale de la mairie. Les éducateurs sociaux rejoignent beaucoup de gens qui vivent dans la rue, ou sous la dépendance de la drogue ... L'aide sociale les envoie à la Maison Saint Jean-Baptiste ainsi que toutes les personnes qui souhaitent un traitement médical. Les Sœurs et les employés leur offrent non seulement une aide médicale (soins, médicaments), de la nourriture, des loisirs mais aussi un accompagnement spirituel. Des démarches administratives sont effectuées pour régulariser leurs situations, des informations préventives de toutes sortes sont proposées : hygiène, prévention, diététique, les droits des citoyens, etc.

La Maison doit faire face à de multiples difficultés : manque de locaux, grand nombre de malades dépendants de la drogue, absence de relations familiales... Des démarches auprès des organismes publics pour prendre en compte la réalité des sans domicile fixe, des projets d'agrandissement sont en cours afin d'accueillir le plus grand nombre de pauvres qui ont besoin d'être soignés et accompagnés.

Soeur Vilma GEOPATO
Fille de la Charité

16 décembre 2006

Ma chère Sœur,

De récentes « nouvelles de famille » me poussent à vous envoyer cette petite note à quelques jours de Noël ; je vous remercie de la transmettre à vos Sœurs et je sais que ce partage nourrira leur prière d'Avent.

*« Dieu de l'univers, reviens ! Du haut des cieux, regarde et vois :
visite cette vigne, protège-la, celle qu'a plantée ta main puissante ».*

Ps 79, Messe du 16 décembre.

Le typhon Durian qui a ravagé la province de Bicol, dans l'archipel des Philippines, puis la région de Vung Tau (péninsule située au sud du Vietnam, appelée aussi Cap St Jacques) a eu les honneurs de tous les médias pendant quelques jours, et nous avons toutes prié pour les Sœurs de ces Provinces et leurs pays. Je crois important de vous transmettre, aujourd'hui, les relations que m'ont envoyées Sœur Marie Teresa Mueda et Sœur Justina Tran Thi Tuoi, Visitatrices des Provinces des Philippines et du Vietnam.

Dans la région de Bicol, située à l'extrême sud-est de Luzon, le typhon Durian fut un mélange meurtrier de rafales de vent, d'eau de boue et d'éboulements de rochers, rappelant la catastrophe survenue à Leyte en février 2006. Les diverses communautés de Filles de la Charité servant à Bicol sont réparties entre écoles (6), hôpital, pastorale (1), foyers de personnes âgées (2), d'autre part plus d'une centaine de Sœurs de la Province sont originaires de cette région. Toutes les écoles, spécialement celle de Tobacco, ont subi de gros dommages de toitures ; Dieu merci, aucune perte en vie humaine n'est à déplorer parmi les Sœurs, leurs familles ou leurs collaborateurs, mais le bilan de plus de 1000 morts est fort lourd. La réponse des Filles de la Charité a été immédiate, les écoles des autres régions ont décidé d'annuler les festivités prévues pour Noël afin de faire des donations aux établissements sinistrés ; les infirmiers et le personnel de l'hôpital Mother Seton ont travaillé jour et nuit pendant la période de grande urgence. Actuellement, les Sœurs de Naga organisent l'accueil des bénévoles et la coordination des secours en lien avec la Croix Rouge ; d'autres Sœurs sont disponibles pour l'écoute, le soutien psychologique et spirituel des victimes et des témoins de cette catastrophe.

A toutes les Visitatrices et à la Responsable régionale

Les dommages causés par Dorian ont également été fort importants à Vung Tau. La maison de nos Sœurs et l'école gratuite adjacente ont perdu leur toit. Parmi les voisins des Sœurs, deux ont été tués sur le coup pendant le typhon. Au Vietnam aussi, les Sœurs se sont immédiatement mises à la disposition des sinistrés.

En votre nom à toutes, la Compagnie a déjà envoyé des secours aux deux Provinces concernées. Soutenons-les aussi par nos prières afin que les populations si affectées puissent cependant goûter la paix et la douceur de Noël.

J'ai déjà fait allusion dans une note précédente à la violence dont sont victimes nos Sœurs servant en Afrique. Au Mozambique, des voleurs armés ont tout récemment à nouveau attaqué une voiture de nos Sœurs, ce type d'incident a eu lieu également au Nigeria. Les Sœurs de la Province de Haïti m'ont également fait part de la banalisation des enlèvements parmi la population et du climat d'insécurité spécialement dans la capitale Port au Prince.

Dans ma lettre du 1^{er} janvier, je partagerai d'autres nouvelles, dont certaines moins tragiques, mais je ne voulais pas attendre pour vous demander de prier pour les victimes du typhon Dorian.

Ensemble, remercions la Vierge Marie de sa protection sur nos Sœurs. Par l'intercession de saint Vincent et de sainte Louise, demandons au Seigneur de fortifier nos réflexes vincentiens, c'est-à-dire savoir prendre le parti des pauvres dans la prière, dans les services concrets et la défense de leurs droits, en périodes exceptionnelles comme dans l'humble quotidien de nos vies de servantes.

Avec mon affectueux dévouement et mes vœux de Saint et Joyeux Noël pour chacune de vous,

Sœur Evelyne Franc
Fille de la Charité

Visite des Supérieurs

Mère Evelyne Franc Province du Mozambique 19 – 24 août 2006

Le 19 août 2006, Mère Evelyne Franc et Sœur Wivine Kisu, conseillère générale, arrivent à la maison provinciale dans l'après-midi. Après le chant de bienvenue « le hoyo-hoyo » et les paroles de bienvenue de la Visitatrice, Sœur Therezinha Madureira, la visite débute par l'eucharistie présidée par le Père Directeur, animée par des danses et des chants joyeux.

Le lendemain, Notre Mère rencontre d'abord le Conseil Provincial, puis les Sœurs Servantes avec qui elle évoque leur responsabilité première d'animation spirituelle. Avec les 13 jeunes Sœurs de la Province, Sœur Evelyne souligne la nécessité du dialogue ouvert dans les communautés locales et l'importance de la formation. Ensuite, elle partage avec toutes les Sœurs réunies à la Maison Provinciale, des nouvelles de la Compagnie.

Le 21 août, Sœur Evelyne rencontre les Sœurs du Séminaire : ces trois jeunes partagent l'histoire de leur vocation et leur expérience de vie au sein de la Communauté du Séminaire ; elles expriment combien la visite de Notre Mère pendant leur étape de formation est une grâce particulière pour leur vie de Fille de la Charité. La journée se termine par une eucharistie célébrée avec 5 prêtres de la Mission.

Le lendemain, Sœur Evelyne et Sœur Wivine partent avec la Visitatrice et l'Assistante provinciale à Limpopo où se trouvent 4 maisons. Sur le chemin, elles visitent :

- La Communauté Sainte Rita en Xinavane au service des enfants en difficulté,
- La Communauté de Notre Dame de la Médaille miraculeuse à Chókwè, au service des enfants de l'école et des personnes âgées du foyer, en collaboration avec les membres de la Société Saint Vincent de Paul.

- La Communauté du Sacré-Cœur : au service des malades à l'hôpital, et particulièrement des sidéens. Dans cet hôpital, depuis 2002, les Sœurs travaillent au Projet Dream en collaboration avec la Communauté Saint Egidio. Puis, des malades offrent à Sœur Evelyne des objets d'art mozambicain. Sœur Evelyne est accueillie par les Sœurs, l'aumônier de l'hôpital, les enfants sidéens et le personnel. Un power-point présente les activités réalisées dans et hors de l'hôpital, le programme Dream, partie très importante du service des Sœurs. Ensuite Sœur Evelyne visite les malades.

- La Communauté Saint José. Notre Mère participe à l'eucharistie de la Paroisse en présence des membres des différentes branches de la famille vincentine. Le curé souligne l'importance de la visite comme une source d'énergie et de revitalisation du charisme vincentien.

- L'école Saint Vincent de Paul. Les enfants et les professeurs présentent à Sœur Evelyne des chants, des danses et des travaux réalisés par les élèves.

- La Communauté Sainte Louise à Chalucuan. Sœur Evelyne visite le Centre de santé où elle échange avec les malades et le personnel du service.

Le 24 août, après la rencontre du Conseil provincial, la messe de clôture est présidée par le Père Directeur et nous exprimons au Seigneur notre reconnaissance pour cette visite de

Sœur Evelyne dont les paroles ont donné vigueur à notre vie de Fille de la Charité au service des pauvres.

Soeur Elsa UASSIQUETE
Correspondante des Echos

Témoignage des Sœurs

Provinces d'Asie

3^e Institut Vincentien de l'Asie à Paris (IVA 3 Paris)

Approfondir nos racines ... déployer largement nos branches

« *Approfondissez votre vocation en vous ouvrant à l'Esprit Saint... tel est l'objectif de ces trois mois* ». Par ces mots, Sr Evelyne Franc a ouvert officiellement le 3^{ème} Institut Vincentien de l'Asie (IVA 3) à la Maison Mère qui a duré du 11 Septembre au 3 Décembre 2006. Les 8 Provinces d'Asie (Chine, Inde du Nord, Inde du Sud, Thaïlande, Japon, Philippines, Indonésie, Vietnam) ont désigné 27 Sœurs pour participer à ce parcours historique organisé en grande partie par Sr Julma Neo. Alors que l'Institut a pris fin le 3 Décembre 2006, Sr Evelyne a souligné qu'il s'agit d'un processus qui dure toute la vie et que ces trois mois ont été simplement l'occasion pour les Sœurs de renforcer leur engagement poursuivre la route.

LES OBJECTIFS

Le fait qu'il se soit tenu à Paris où la Compagnie a pris naissance a différencié cet Institut des deux précédents qui avaient eu lieu aux Philippines. Ce 3^e Institut Vincentien de l'Asie fut un parcours pour retrouver les racines, aller au cœur de la Compagnie dans le but de :

1. Développer chez les Sœurs une connaissance et une compréhension approfondies des Fondateurs, de leur vie, leur charisme et leur spiritualité pour faciliter une relecture dans le contexte asiatique aujourd'hui.
- 2 Explorer la possibilité d'avoir des équipes de Sœurs qui puissent contribuer à la formation vincentienne et à la recherche sur des thèmes vincentiens.
- 3 Permettre aux Sœurs d'approfondir leur sentiment d'appartenance et d'apprécier la Compagnie en tant que communauté internationale.
- 4 Offrir aux Sœurs l'opportunité d'expérimenter la vie dans une communauté multiculturelle et de répondre à ses défis.

LA METHODE ET LE CONTENU

Contrairement aux deux premiers Instituts, IVA 3-Paris s'est focalisé sur nos racines vincentiennes et a supposé que les participantes avaient une connaissance suffisante du monde actuel. Ainsi, la méthodologie employée a-t-elle été différente. Elle consistait à avoir au moins deux jours d'étude personnelle et de recherche sur des documents préparés par la personne ressource, suivies de discussions en petits groupes. La personne ressource, le troisième jour, discutait du thème et approfondissait ce qui avait fait l'objet de recherches et de réflexions et de discussion en groupes. Le Père Jaime Corera, première personne ressources, nous a beaucoup aidées, en nous enseignant une approche herméneutique pour lire nos Fondateurs.

Comme les deux premiers Instituts, IVA 3-Paris nous a mises au défi de mieux connaître nos racines. Nous avons voyagé dans le temps jusqu'au XVII^{ème} siècle avec les Pères Jean-Pierre

Renouard, Luigi Nuovo, Santiago Azcarate et Celestino Fernandez. Leur connaissance profonde du monde de Vincent et de Louise, du monde des pauvres et des grandes personnalités de ce siècle nous ont aidées à mieux découvrir le contexte dans lequel ont vécu nos Fondateurs et les circonstances qui ont donné naissance à la Compagnie. Enfin, avec meilleure compréhension de l'époque, de la place et des événements du *Grand Siècle*, le Père Renouard et Sr Elisabeth Charpy ont tracé les portraits de Vincent et de Louise, comme personnes et comme saints. Ils ont été une symphonie dans une cacophonie d'injustice, de misère et de désespoir. Nous enraciner dans leurs charismes nous aide à savoir qui nous sommes et comment nous comporter pour être fidèles à notre identité.

Soeur Elisabeth Charpy a continué à nous raconter la vie de Louise et de Vincent au seuil de l'histoire de notre Compagnie ... puis celle des premières Sœurs jusqu'à notre vie aujourd'hui. A travers ce récit, elles nous fait percevoir l'humanité de nos Sœurs et de la Compagnie qui nous a émues jusqu'au rire et parfois jusqu'aux larmes. Mais puisque c'est Dieu qui tisse le fil de l'histoire, si nous sommes là où nous en sommes aujourd'hui, c'est parce que celles qui nous ont précédées sont des testaments vivants de l'amour et de la fidélité infinies de Dieu. Ce qui compte finalement, ce n'est pas ce que nous faisons ou ce que nous avons fait mais de faire tout notre possible pour aimer fidèlement celles et ceux que Dieu aime : les pauvres.

Grâce à son article intitulé « de la vie aux Règles », le Père John Rybolt nous a aidées à retracer la genèse de nos Constitutions, un trésor qui nous oblige à tendre à la perfection de la charité (CDC 731 N°2)... à la fidélité... à la sainteté. Ce que nous avons n'est pas venu d'une idée mais d'une vie qui a d'abord été vécue, car nous avons vu que Louise avec les premières Sœurs ont vécu comme Filles de la Charité avant de mettre par écrit leur règle de vie.

Pour nous inviter à faire un lien entre Louise et nos Constitutions, Notre Mère a choisi soigneusement pour nous des lettres de Louise où nous pouvions souligner les points essentiels, vécus depuis le XVII^e siècle. Ainsi, nous avons eu d'autres aperçus du propre parcours de Louise : une femme qui, malgré des limites humaines évidentes, devient la cofondatrice, la formatrice et le guide spirituel de la Compagnie.

Le Père Gregory Gay nous a présenté quelques moyens pour nourrir notre vocation et approfondir le charisme : les Constitutions, la communauté, le service des pauvres, le fait d'avoir des modèles comme Rosalie Rendu et d'être membres de l'Église.

Le don de nous-mêmes à Dieu est confirmé par les Vœux que nous faisons et qui nous aident à être vraiment libres pour servir le Christ dans la personne des pauvres. Le Père Corera nous a aidées à approfondir cet aspect de notre vie. Il a insisté ensuite sur le fait que nous sommes envoyées pour servir les pauvres par les autorités de la Compagnie qui sont également des servantes et des personnes ayant mission de gouverner. Ainsi, nous partons au nom de la Compagnie.

Nous avons continué à approfondir notre spiritualité. Les Pères Javier Alvarez, Fernando Quintano et Hugh O'Donnell ont souligné l'essentiel de nos vies : notre identité de Filles de la Charité, l'identité de la Compagnie dans l'Église, notre esprit, notre prière et notre discernement. Marie Immaculée, la servante de Dieu, la Mère de Jésus et Mère de miséricorde, Mère de l'Église et unique Mère de la Compagnie intercèdera pour nous, elle qui nous aime. Son rôle dans la vie de Vincent et, donc, dans nos vies aussi, a été développé par le Père Renouard.

Pour relier le passé au présent en vue de l'avenir, Soeur Julma Neo a développé le thème de « l'Inculturation du Charisme ». Toute vie humaine, y compris la nôtre, est toujours vécue dans une culture concrète. Aussi, pour que le charisme soit vraiment « vécu » et toujours nouveau, il a besoin d'être actualisé et exprimé dans nos cultures aujourd'hui. C'est ce que signifie inculturer le charisme. Soeur Julma a développé cela dans un exposé et par un travail de groupe sur les Conférences de St Vincent et sur les valeurs de l'Asie. Une fidélité créative nous oblige à prendre au sérieux l'inculturation du charisme.

PLUSIEURS CULTURES ... UNE COMPAGNIE

Le meilleur endroit pour mieux connaître sa propre culture est de pouvoir vivre au milieu d'autres personnes issues de cultures différentes de la nôtre... ce fut le cas à la Maison Mère avec des Sœurs de plus de 25 nationalités. Par la langue et au-delà des barrières qu'elle érige, chacune de nous a essayé de rejoindre les autres, de les connaître, de les respecter. Nous avons célébré des eucharisties selon les manières expressives de nos cultures (chants, danses ...). Pour beaucoup d'entre nous, la richesse des cultures et la signification de l'internationalité de notre Compagnie n'a jamais été plus appréciée que durant ces trois mois. Et nous nous émerveillons de l'unité que nous vivons dans notre diversité. Pour nous, il n'y a plus simplement des pays ayant chacun leur spécificité... il y a des Filles de la Charité, vivant et servant dans des endroits différents du monde.

EMPRUNTER LE CHEMIN SUR LEQUEL « ELLES » ONT MARCHÉ

Au cours de notre parcours au cœur de la Compagnie, nous avons eu la grâce de faire des pèlerinages sur les lieux où Vincent, Louise, nos premières Sœurs et les saintes de notre Compagnie ont vécu. Marcher sur les chemins du Berceau et les routes de Fain-les-Moutiers fut un cadeau que nous pensions ne voir qu'en rêve. Visiter les églises où Louise s'est mariée, où les premières Sœurs allaient à la messe, où Vincent prêchait, etc. ce fut vraiment une expérience spirituelle. Voir les lieux où Rosalie Rendu et Catherine Labouré ont travaillé, la maison de Louise où les Sœurs ont pour la première fois été réunies, Chartres où la Compagnie a été offerte à la protection de Marie... du Berceau à Paris, de Folleville à Fain-les-Moutiers, de Chartres à la Rue du Bac... elles y ont toutes laissées des empreintes d'amour. Ce n'est que dans la prière que nous approfondissons la vérité qui nous a été révélée et le témoignage des vies qu'elles nous ont données – *toutes données à Dieu en communauté pour le service du Christ dans la personne des pauvres, en humilité, simplicité et charité.*

DES RACINES PLUS PROFONDES ... DES BRANCHES PLUS ETENDUES

Du « Berceau » de la Compagnie où nous avons été nourries, du puits où nous avons bu, des routes où nous avons marché sur les pas de nos fondateurs et de nos premières Sœurs, nous continuerons à approfondir nos racines pour que nous puissions déployer largement nos branches pour nos sœurs, pour les pauvres, pour l'Église et pour le monde. Sr Évelyne nous a rappelé que les cadeaux qui nous sont donnés gratuitement doivent être rendus gratuitement aux pauvres... Lors de l'Eucharistie de clôture, elle nous a envoyées en mission, une expérience qui nous anime et nous inspire. Nous avons été bénies par Dieu... nous avons approfondi notre amour pour notre vocation au cours de ces trois derniers mois.

Sœur Marie Annabelle ESCOTO
Participante à l'IVA 3 Paris.

Témoignage des Soeurs

Province de Varsovie

Rencontre des Conseils Provinciaux des pays slaves à Czestochowa (Pologne) 18-22 octobre 2006

Du 18 au 22 octobre 2006, à Czestochowa, dans la maison des Pèlerins appartenant à la Province de Varsovie, a eu lieu la rencontre de cinq Conseils provinciaux des provinces slaves : Pologne (3 Provinces), Slovaquie, Slovénie et la Région d'Albanie. En ce lieu privilégié où le coeur maternel de Marie écoute les prières de ses enfants, c'est dans un climat de prière et de réflexion que nous nous sommes rassemblés avec Mère Evelyne Franc, Supérieure générale, Père Javier Alvarez, Directeur général, Soeur Rita Ferri, Econome générale et Soeur Zofia Daniscakova, Conseillère générale.

Le premier soir, Soeur Stanisława Kokosza, Visitatrice de la Province de Varsovie, accueille avec bienveillance tous les membres réunis dans la salle où se trouvent les cabines de traduction en quatre langues : slovaque, slovène, polonais et français. Puis chaque participant se présente.

Le lendemain, l'Eucharistie solennelle, célébrée par le Directeur général et cinq Directeurs provinciaux, inaugure la rencontre. Dans son homélie, le Père Alvarez nous invite à réfléchir sur la mission spécifique du Conseil provincial : aider les Soeurs et les Communautés à faire l'unité de leur vie toute donnée à Dieu. Le Conseil forme une Communauté de foi au service de la Province, de son esprit propre, de sa mission.

Puis, Mère Evelyne ouvre la rencontre avec le thème : *La Visitatrice et son Conseil*. Elle souligne, entre autres, le besoin de formation des membres du Conseil en tant que communauté évangélique. Les nouvelles Constitutions qui sont « le livre de vie » nous parlent de la nécessité du projet du Conseil provincial qui doit équilibrer vie de prière, vie communautaire et vie de service. Elle met l'accent sur l'importance de l'ouverture mutuelle, du dialogue. La planification et une bonne organisation des séances favorisent la mission de toute la Province.

Puis, Mère Evelyne ouvre la rencontre avec le thème : *La Visitatrice et son Conseil*. Elle souligne, entre autres, pour la communauté du Conseil, le besoin d'une formation et d'un projet (comme pour la communauté locale) afin d'équilibrer vie de prière, vie communautaire et vie de service. Elle met aussi l'accent sur l'importance de l'ouverture mutuelle, du dialogue. La planification et une bonne organisation des séances favorisent la mission de toute la Province.

Ce même jour, les Conseils se sont rencontrés par groupes linguistiques pour partager leur expérience spirituelle et missionnaire.

Vendredi 20 octobre, le Directeur général présente le thème : *Animation de la Province par le Conseil provincial*. Avec la Visitatrice, les membres du Conseil sont appelés à vivre de plus en plus la coresponsabilité pour dynamiser l'esprit et la mission de la Province. Leur connaissance des Soeurs et des oeuvres est nécessaire pour faire grandir le niveau spirituel de la Province. Les affaires administratives prendront une bonne direction si les séances du Conseil se déroulent dans un climat de liberté, de confiance et de respect pour les

avis différents. Chaque affaire doit être traitée en vue du service des pauvres et de notre style de vie.

L'après-midi, les participants ont l'occasion de connaître l'histoire du Tableau de la Vierge Noire et l'histoire du monastère de Jasna Gora à Czestochowa où le tableau est vénéré depuis plus de 600 ans. Depuis de longues années, les pèlerinages pédestres arrivent vers Marie Reine non seulement de toute la Pologne mais aussi d'autre pays, pour demander, pour remercier des grâces obtenues. Après la visite du Sanctuaire, les Conseils provinciaux participent à l'Eucharistie célébrée dans la Chapelle de Notre Dame à l'intention de la Compagnie et des Pauvres.

Samedi 21 octobre, Soeur Barbara Selih, Visitatrice de la Province de Slovénie, traite le thème : *Sécularisation et vie spirituelle*. Ayant conscience de l'influence de la sécularisation sur nous et sur les jeunes qui entrent dans la Compagnie, nous devons témoigner de la primauté de Dieu dans notre vie : vie communautaire basée sur le dialogue, le pardon et la réconciliation.

Ensuite, le Directeur général présente *la mission du Directeur provincial selon le nouveau Directoire*. Entre autres, il montre l'évolution de ce service. Celui-ci a commencé en Pologne avec le Père Guillaume Desdames, cm, premier Directeur nommé par saint Vincent pour les Soeurs envoyées en Pologne en 1652. Ce service pastoral comprend l'animation et l'accompagnement des Soeurs et des Communautés, il est l'élément essentiel de la mission du Directeur voulu par les Fondateurs dès les origines. Il a un rôle irremplaçable dans le domaine de la formation initiale et continue. En tant que représentant du Supérieur général, il lui revient d'accorder aux Soeurs les permissions de pauvreté pour les biens personnels.

L'après-midi, les participants visitent la maison d'aide sociale pour les personnes âgées qui se trouve à proximité du Sanctuaire. Cette visite exceptionnelle a été l'occasion d'une fête magnifique pour les pensionnaires, le personnel et la communauté.

Ce même jour, Soeur Anna Blehowa, Secrétaire provinciale de Slovaquie, membre de la Commission de la révision du Guide de la Secrétaire provinciale, présente les modifications apportées à ce document.

Dimanche 22 octobre, Soeur Rita, Econome générale, aborde le sujet : *La créativité au service de l'Administration des biens*. Soeur Rita souligne, entre autres, la nécessité d'un esprit de partage au sein du Conseil provincial. Un regard élargi aide à comprendre les besoins de la Curie généralice, d'autres Provinces, des Communautés respectives, des Soeurs, de leurs familles et ceci toujours dans l'esprit d'un meilleur service des Pauvres. Pour que notre bilan soit au profit des Pauvres, nous devons faire souvent une révision communautaire et personnelle. Soeur Rita encourage les Economes à dialoguer avec les Communautés et à développer leurs relations avec les Soeurs Servantes. Ces relations aident à évaluer et équilibrer le niveau de vie des Communautés de la Province, à veiller à ne pas accumuler de biens, à faire confiance à la Providence.

Soeur Zofia, Conseillère générale, initiatrice de cette rencontre, anime la dernière séance destinée à faire l'évaluation de ces journées et les projets pour l'avenir. Tous les membres ont apprécié le lieu, les temps de prière qui ont permis de vivre plus intensément la communion fraternelle, la diversité des langues, des cultures et des mentalités qui ont enrichi nos célébrations.

Membres des Conseils provinciaux, nous remercions les Supérieurs de la Compagnie pour leur souci de formation et leur disponibilité. Eclairés par cette rencontre, nous désirons partager notre réflexion pour grandir spirituellement en tant que Communautés vincentiennes et exprimons le souhait du renouvellement de telles sessions pour resserrer les liens entre les Provinces, partager nos expériences et nos projets en vue d'un meilleur service du Christ dans les Pauvres.

Avec les responsables de la Province de Varsovie, le Père Javier visite un des établissements spécialisés d'éducation pour les enfants à Ignacow.

Les 22 et 23 octobre, les Sœurs Servantes de la Province de Varsovie, réunies pour deux journées de formation à la Maison Provinciale, bénéficient de la présence des Supérieurs. Le Père Javier leur présente le thème : ***L'accompagnement spirituel, une des tâches de la Sœur Servante.*** Par l'accompagnement spirituel, la Sœur Servante a mission d'aider ses compagnes à vivre dans la joie le don d'elles-mêmes, à surmonter les difficultés, à grandir dans la vocation que Dieu leur a donnée. Le Père encourage les Sœurs Servantes à bien vivre cet accompagnement. Il cite saint Vincent disant que des bonnes Sœurs Servantes sont les « trésors » de la Compagnie.

Dans son entretien, Soeur Rita, Econome générale, souligne la créativité de la Fille de la Charité pour le service des Pauvres. Aimons les Pauvres de tout cœur, laissons-nous toucher par leur sort, optons pour un style de vie pauvre, soyons attentives aux problèmes de ceux qui nous entourent, que les pauvres soient nos maîtres.

Cette rencontre a permis aux Soeurs Servantes de mettre davantage en valeur leur rôle dans la Communauté et de prendre l'engagement de vivre au quotidien « la passion de ce qui est possible », en se confiant au Seigneur, guide de nos pas et lumière sur notre route.

Sœur Katarzyna SKUPIEN
Fille de la Charité

Témoignage des Sœurs

Province de Fortaleza

La Charité transfigure la Province Jubilé d'or « 1957-2007 »

La Province de Fortaleza, réunissant les États du Maranhão, Piauí et Ceará, prépare son Jubilé d'or.

Il y a 50 ans, la Province du Nord du Brésil est créée le 31 janvier 1957, se détachant de la Province de Rio de Janeiro. Aujourd'hui, les 137 Sœurs des 28 Communautés servent les pauvres et propagent le feu de la charité : 50 ans "d'allées et venues" ! Le chemin parcouru par les Soeurs et les Pauvres, en se donnant la main, assure dans le temps, la "farandole" de la vie, symbole choisi pour ce Jubilé.

31 JANVIER 2006 : OUVERTURE DE L'ANNEE JUBILAIRE DE LA PROVINCE DE FORTALEZA

Le 31 janvier 2006, l'année Jubilaire s'ouvre par l'eucharistie présidée par Monseigneur Benedito Albuquerque, au Collège de l'Immaculée Conception, première fondation de la Province. Puis, Soeur Corina Bastos, Visitatrice, proclame solennellement l'ouverture de cette année du Jubilé d'Or : *« Jubilé veut dire fête, joie, conversion, louange. Pour nous, vivre le jubilé signifie reconnaître la nécessité de marcher sur un chemin de sainteté en nous convertissant et en faisant l'évaluation de notre vie personnelle et communautaire, de la qualité de notre service et, surtout, de notre vie spirituelle ».*

Après l'intronisation solennelle du Livre de la Parole de Dieu au milieu des danses et des chants, un passage du Lévitique est proclamé pour nous introduire dans la mystique du Jubilé :

“Cette cinquantième année sera pour vous une année jubilaire. Faites retentir les sons éclatants de la trompette. Ce jour-là, sonnez les trompettes dans tout le pays. Vous ferez de cette cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération de tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le jubilé” (Lev 25, 9-11).

Puis, l'Évangile de l'appel des premiers disciples est une invitation pour nous à suivre Jésus de plus près. (Mc 1,14-20).

A la fin de l'eucharistie, nous recevons des torches et des bannières nous invitant à évaluer nos vies et à ouvrir une nouvelle page de l'histoire de la Province. Cette année qui vient veut être une Année Sainte pour toute la Province, en vivant successivement 3 temps particuliers :

- 1 – Le temps de la pénitence et de la conversion
- 2 – Le temps de l'action de grâce
- 3 – Le temps de l'engagement.

31 JANVIER - 10 JUIN 2006 : TEMPS DE LA PENITENCE ET DE LA CONVERSION

Vivre ce Jubilé nous dispose à la conversion. C'est ce que nous avons vécu pendant ces derniers mois qui ont précédé “la Célébration pénitentielle » de notre année jubilaire fixée au 10 juin 2006.

Ce temps de conversion comprenait deux parties :

- *En communauté locale* : la reconnaissance de nos manques personnels et communautaires à partir d'un formulaire bien préparé par la Province
- *Avec les collaborateurs, les enseignants et les élèves des écoles de la Province* : une enquête pour savoir ce que les laïcs pensent ou perçoivent de notre vocation de servantes.

10 JUIN 2006 : CELEBRATION PENITENTIELLE DE LA PROVINCE

Le 10 juin 2006, une centaine de Soeurs et une foule de personnes amies partent de tous les coins de la Province en direction à la ville de São Benedito, pour célébrer ce premier temps de pénitence et de conversion au cours d'une Eucharistie concélébrée à l'école Maria Luisa.

Le refrain du début de la célébration fait entrer dans la joie du premier temps du Jubilé. Puis, avec la danse des torches, les élèves du collège nous font revivre **la marche de Moïse et du peuple de Dieu dans le désert** et sa découverte du **Buisson ardent** leur révélant la présence de Yahvé. Ensuite la lecture du prophète Amos invite à demander pardon. A la suite du psalmiste (Ps 50), **la Province reconnaît publiquement ses manquements durant ces 50 années** : incohérences, manques de générosité et d'engagements envers son option initiale, éloignement du charisme... Je suis convaincue que chaque Fille de la Charité ressentait le poids de sa pauvreté, de sa petitesse, compte tenu de ce qui nous a été recommandé pour notre conversion. Une simple acceptation consciente et joyeuse de ce que nous sommes peut nous amener à la vraie conversion que cet événement exige de nous. Nous avons besoin de nous convaincre de la nécessité de changement, d'une vraie "metanoia" pour grandir à tous les niveaux de notre personnalité. **Le rite de l'Eau** est un des moments forts, notamment le lavement des pieds. Les paroles du prophète Ezéchiel deviendront une réalité dans la vie de la Province : *"Je renverserai sur vous une eau pure et vous serez purifiés. De toutes vos souillures, de toutes les idoles, je vous purifierai. Je vous donnerai un coeur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau. J'enlèverai votre coeur de pierre, et je vous donnerai un coeur de chair"*. Oui ! Une Province qui expérimente la grâce du pardon, est capable d'assumer une attitude permanente de servante, en lavant les pieds de ses frères. **Le lavement des pieds** est le point culminant de la Concélébration. Toute la célébration a continué comme "une grande louange au Dieu du feu qui chauffe, illumine, transforme, transfigure, au Dieu de l'eau qui purifie, désaltère, féconde, au Dieu de l'alliance".

L'ANNEE JUBILAIRE CONTINUE !

Nous entrons maintenant dans le deuxième temps de ce Jubilé : l'Action de grâce que nous célébrerons ensemble à Aracati, le 28 Octobre. Le temps de l'Engagement sera fêté au début de l'année 2007.

Soeur Dijesu PINTO
Correspondante des Échos

Témoignage des Soeurs

Province de Rio de Janeiro

3^{ème} Prix d'Excellence pédagogique 2006 décerné par le Conseil Ibérique-Américain à l'Institut des aveugles Père Chico

L'Institut des Aveugles Père Chico de la ville de São Paulo a été honoré pour ses services en faveur des malvoyants par la remise du 3^{ème} Prix Ibérique-Américain 2006

Dans le document envoyé à la directrice de l'établissement annonçant le Prix, le Comité d'évaluation du Conseil a souligné: « *Il a été décidé d'accorder à votre institution ce Prix important, après avoir évalué les résultats de la qualité des méthodes pédagogiques offertes par votre établissement* ».

Ces distinctions (*Trophée en l'honneur de l'excellence pédagogique, Titre de docteur Honoris Causa et Décoration d'Honneur, Médaille Honoris Causa en éducation*) sont la reconnaissance méritée des efforts et des succès de l'institution, dans cette tâche d'éducation si précieuse pour le pays.

En remerciement au Conseil Ibérique-américain pour le prix accordé, Sœur Helena Mariano, actuelle directrice de l'Institut, fait référence à ceux que l'ont réalisés, surtout aux Sœurs qui, pendant ces 77 années au sein de l'institution, ont donné leurs vies au service des déficients visuels. Ensuite, elle présente brièvement l'histoire de l'Institut. En 1927, au cours de la semaine neuro-ophtalmique de la Société de médecine et chirurgie de São Paulo, le docteur ophtalmologue José Pereira Gomes a lancé un appel au bénéfice des déficients visuels sans assistance. La Société Saint Paul a répondu immédiatement à l'appel lancé par l'Archevêque de São Paulo. En 1929, l'Institut des Aveugles Père Chico est inauguré, l'organisation et fonctionnement sont confiés aux Filles de la Charité.

En plus de l'enseignement fondamental, l'Institut offre des classes d'activités de la vie journalière : informatique, gestion, sports, danses, chants et musique, formation humaine, chrétienne et vincentienne.

Depuis les premières Sœurs placées dans cet Institut jusqu'à celles qui y travaillent aujourd'hui, chacune est consciente que : « *servant les pauvres elle sert Jésus Christ* ». Et comme on ne donne à Dieu que ce qui est bon, chacune s'efforce de donner le meilleur d'elle-même. Bénéficiant des progrès scientifiques, les Sœurs s'efforcent de développer chez ces jeunes compétences et valeurs qui leur permettent de s'insérer dans la société et de s'y épanouir.

Irmã Jeny Borges da SILVA
Visitatrice

Témoignage des Soeurs

Province de Suisse-Turquie

Viendra ?... Viendra pas ?

Depuis des semaines, les medias soufflaient le chaud et le froid : il va venir ... il ne va pas venir. « Il », c'était, bien sûr, le Pape. Les médias s'afféraient, cherchant surtout à faire passer le peuple turc pour intolérant. Certes, il y a eu des manifestations contre la venue du Pape, mais que sont une centaine de milliers de personnes en regard de 76 millions d'habitants ? Pourquoi toujours vouloir amplifier ce qui est négatif ?

A la Nonciature d'Istanbul, cela ne semblait pas troubler, outre mesure, Monseigneur Georges Marovitch, chancelier de l'Evêché et Porte-Parole de l'Episcopat, qui s'afférait pour préparer les cartons d'invitation pour le personnel du Protocole, les prêtres, les religieux (ses), les laïcs, ceux et celles qui communieraient de la main du Saint Père, les membres des diverses chorales... Les cartons étaient de couleurs différentes indiquant la porte par laquelle il fallait entrer, etc. La cathédrale pouvait accueillir 1100 personnes. Le service de sécurité, mis en place par le gouvernement, mérite une mention spéciale et notre reconnaissance.

28 novembre 2006, fête de sainte Catherine Labouré, Benoît XVI marche sur le sol de Turquie, à Ankara. L'après-midi et la soirée sont consacrées aux Officiels du Gouvernement.

29 et 30 novembre : Par la télévision, nous suivons le Pape, dans son pèlerinage. Un des chrétiens qui a participé à l'eucharistie et au pèlerinage de Benoit XVI à Meryem Ana, me dit : « *c'était beau, merveilleux ! Le Pape est humble mais il dit ce qu'il pense devoir dire !* ». La liturgie avec nos frères orthodoxes est également reconnue comme très positive. Que dire de la visite à Sainte Sophie et de la prière avec le Mufti à Sultanahmet (la mosquée bleue), démarche très suivie par le peuple turc. Ce dernier, aux dires de nos employés, a été très favorablement impressionné.

Oui, notre Pape a trouvé l'attitude, le geste, la parole pour susciter la confiance, la compréhension mutuelle et le respect réciproque. Par sa visite, Benoît XVI a contribué à intensifier le dialogue entre nous et avec nos frères musulmans. Comme le disait un homme âgé d'Anatolie : « *Regardons déjà tout ce qui nous unit avant de voir ce qui nous sépare* ».

Mais la journée du 30 novembre n'est pas encore finie. Une surprise m'attend. En fin de matinée, le curé de la cathédrale me téléphone :

- Ma Sœur, avez-vous le pass pour venir pour la photo ?
- Quel pass ? Quelle photo ?
- La photo avec le Pape, cette après-midi, ce soir ou demain matin !
- Je ne suis ni au courant d'un pass ni d'une photo.
- Ah, on a oublié de vous prévenir ? Vous faites partie du groupe qui sera photographié avec le Pape. Il vous faut donc le pass.
- D'accord, je viens le chercher ou j'envoie un de nos employés
- Impossible ! Le service de sécurité ne laissera passer personne, je vous envoie le Père F. avec le pass !

Quelques temps après, arrive le Père F. avec le pass. Il le remet à une Sœur en disant : « Sœur Jeanne-Marie devra être là-bas à 17 h 30. La Sœurs était sans doute émue, elle n'a pas demandé où était « là-bas » !

Je me suis donc mise en route dès 16 h 30, ne comprenant toujours pas ce que voulait dire « photo avec le groupe ». De quel groupe s'agissait-il ? Des religieuses ? Du Comité de l'URT ou du Conseil Pastoral ? Tout en me posant ces questions, j'arrive au poste de sécurité : présentation du pass, du passeport, fouille et en route pour la cathédrale qui me semblait être le « là-bas ». Des femmes et des hommes arrivent des rues avoisinantes. Je vais donc savoir pourquoi nous sommes là. « C'est notre curé, de la part de notre Evêque, qui nous a nommé ! ». Chaque groupe de chrétien (latins, arméniens, chaldéens, syriens) sera photographié avec son Evêque et avec le Pape. Je fais donc partie du groupe des latins !

19 h 45 : le Pape arrive : cris de joie, de bienvenue, applaudissements à n'en plus finir. Le Pape est là, tout près. Il prend le temps de serrer la main à chaque personne, mais déjà le service d'ordre nous demande de « poser » pour la photo. Le Pape m'est apparu profondément simple, profondément humble !

1^{er} décembre : matinée consacrée aux chrétiens en la cathédrale du Saint-Esprit à Istanbul. Dès 6 h 15 nous sommes 6 Sœurs et deux laïcs de l'hôpital de La Paix (2 Sœurs sont restées pour assurer la garde). A 6 h 45, nous passons le service de sécurité et nous approchons de la cathédrale. Chacune vérifie une énième fois par quelle porte elle a accès à la cathédrale. Sœur Joséphine, qui a été tirée au sort par la Communauté, se trouve dans les premiers rangs, elle va recevoir la Communion des mains du Saint Père.

Mais, avant de pénétrer dans la cathédrale, nous admirons l'imposante statue de Benoît XV, restaurée par les soins du maire principal d'Istanbul et, encore couverte, une statue du bienheureux Jean XXIII offerte par un artiste italien. Ces deux statues seront bénies par Benoît XVI avant l'eucharistie. Plus tard, la statue du bon Pape Jean XXIII ira prendre place dans l'église Saint Antoine, église qu'il affectionnait et où l'artiste a souhaité qu'elle soit.

Un autre geste, bien symbolique, effectué par notre Pape, a encore marqué cette matinée. Notre Belediye (maire) de Sisli remet 4 colombes au Saint Père. L'une après l'autre, il les libère pour qu'elles soient messagères de la paix pour la Turquie, pour le monde. La colombe se veut aussi le symbole du Saint Esprit et notre cathédrale est dédiée au Saint Esprit.

Accompagné de cris de « Benedetto, Benedetto » et d'applaudissement de plus en plus fournis, Benoît XVI fait son entrée à la cathédrale, accueilli par S.S. Bartholomeus 1^{er} et notre évêque Monseigneur Louis Pelâtre. Le Nonce, les évêques de Turquie et les prêtres ouvrent la procession : une soixantaine de prêtres (dont la majorité sont des religieux) auxquels se sont joints des prêtres venus d'Italie, de Bulgarie, du Turkmenistan... Tandis que le Saint Père bénit chaque rangée de fidèles, les applaudissements redoublent d'intensité. La chorale latine est relayée par les chorales chaldéenne, allemande, syrienne. Le Saint Père peut mesurer la diversité de la chrétienté qui, ce matin-là, n'était qu'un cœur et qu'une âme.

Le Pape ouvre la célébration de l'eucharistie par le signe de la Croix et le salut habituel prononcés en langue turque. La messe se déroule en diverses langues, l'ordinaire est alterné entre français et latin. Les lectures, les chants, les intentions de prières sont exprimés soit en turc, français, italien, anglais, arabe, arménien... mais ce n'est pas Babel, c'est plutôt la Pentecôte.

Après l'eucharistie, un groupe de 8 femmes turkmènes accompagnées par leur curé, sont allées trouver le Saint Père à la sacristie pour lui offrir un tapis, spécialité de leur pays. La joie de ces femmes faisait plaisir à voir. Nous avons hébergé ces femmes durant 6 jours, leur curé (qui est aussi le représentant du Nonce à Ashgabat) logeait chez les Salésiens. Il venait souvent à l'hôpital de La Paix et priait dans notre chapelle. C'est un beau témoignage que nous n'oublierons pas.

Ce que nous retenons de la visite du Saint Père : le Pape est un homme de Dieu, humble. Il a su conquérir le cœur de beaucoup de Turcs et le nôtre, bien sûr. Nous avons été confortées dans notre mission ici. Nous avons aussi mieux compris notre responsabilité dans le dialogue et notre devoir de prier pour le Saint Père.

Pour terminer, j'ajoute que l'accueil proverbial du peuple turc s'est avéré tout-à-fait réel, une fois de plus

Sœur Jeanne-Marie ROSTOUCHER
Fille de la Charité

Histoire de la Compagnie

Sources et actualités

Montmirail et Saint Vincent

Comment la ville de Montmirail a-t-elle hérité cette faveur de posséder Vincent de Paul ? Certains historiens trouvent que Montmirail est arrivée à l'apogée de sa gloire par sa présence.

"N'est-ce pas l'honneur le plus insigne d'avoir été le théâtre des oeuvres merveilleuses d'un des plus grands saints, d'avoir entendu sa voix, d'avoir été éclairée par ses leçons, édifiée par ses exemples et favorisée d'un de ses miracles les plus éclatants. C'est là un privilège incomparable. Saint Vincent de Paul est le centre et comme l'âme de son siècle. "

Présence de M. Vincent à Montmirail

Françoise-Marguerite de Silly avait hérité de son père la terre de Montmirail. De ce fait, elle fut reconnue "Dame de Montmirail » en 1609 et occupa le rang de 3^{ème} seigneur. Immensément riche, elle l'était aussi en charité.

Vers 1610, elle épousa Emmanuel de Gondi. Ce mariage fut heureux. Il y eut trois enfants. Pierre, l'aîné, devint duc de Retz ; Henri fut marquis des Isles d'Or ; Jean-François Paul fut le célèbre coadjuteur.

Pour décrire ce couple, on dit que Emmanuel de Gondi était un homme d'une rare piété et Marguerite de Silly, son épouse, une des femmes les plus accomplies de son siècle. Attentive à tous ses devoirs, elle regardait l'éducation de ses enfants comme la chose la plus importante. Elle souhaitait bien plus en faire des saints pour le ciel que des grands sur la terre.

Elle s'adressa à M. de Bérulle pour trouver un précepteur pour ses fils. Il jeta les yeux sur Vincent de Paul, alors curé de Clichy.

En 1613, Vincent de Paul entra dans la maison de Gondi *"maison brillante comme la Cour "*, dit-il dans une de ses lettres, racontant son entrée dans cette maison. Dès son arrivée, il fit preuve de courage. M. de Gondi provoqua en duel un grand personnage de la Cour. Vincent de Paul en fut instruit. Il fit célébrer la sainte messe. Aussitôt après, il tomba aux genoux de M. de Gondi et lui dit: *« Monseigneur, je sais que vous allez vous battre en duel ; je vous annonce, au nom du Sauveur, que vous venez d'adorer avec moi dans le pain mystérieux de l'Eucharistie, que si vous ne quittez le mauvais dessein que vous avez formé, Dieu tonnera sur vous et sur toute votre postérité »*. M. de Gondi fut touché, calma son ressentiment et renonça à son duel.

Vincent de Paul donna tout son temps aux enfants qui lui étaient confiés : ouvrit leur jeune intelligence aux vérités de la foi et leur coeur à la piété. Il était parfaitement secondé par Mme de Gondi.

Mais lui, embrasé d'un zèle ardent, ne se borna point à donner les soins à ses trois élèves. Les moments dont il disposait, il les consacrait à instruire le peuple, à soulager les malheureux, à pénétrer les enfants de la crainte de Dieu et à les embraser du feu de son amour.

A Montmirail, avec l'autorisation de l'Evêque de Soissons et l'agrément du curé, il faisait des prédications et des catéchismes. Il accomplissait, pour les habitants de Montmirail, tout ce que le pasteur le plus tendre, le plus vigilant, le plus actif, peut faire pour son troupeau.

La tradition raconte le moyen étrange qu'il employait pour réunir plus promptement le peuple. Il parcourait la ville, une clochette à la main, et rassemblait ainsi une grande foule sur la place de l'Hôtel de ville. Alors, il montait sur la pierre énorme qui touchait au perron de l'Hôtel de ville, où le bailli rendait la justice et publiait ses ordonnances. Là, il faisait entendre des paroles de feu, consolait les affligés, foudroyait les pécheurs, soutenait les justes.

Madame de Gondi s'adressa à Vincent de Paul pour ses cas de conscience. Ce ne fut pas une fonction de tout repos. Mais c'est grâce à elle qu'il trouva sa vocation personnelle : l'évangélisation des pauvres et, concrètement, des pauvres paysans, moyennant les missions.

Vincent de Paul, racontant à ses confrères la mission de Folleville, se mit à parler de l'état du clergé en ce lieu et compléta le récit par ce qui suit: *« ma dite dame se confessait un jour à son curé, elle fit attention qu'il ne lui donnait point l'absolution : il marmonnait quelque chose entre ses dents et fit ainsi encore d'autres fois qu'elle se confessa à lui ; ce qui la mit un peu en peine, de sorte qu'elle pria un jour un religieux qui l'alla voir de lui bailler par écrit la formule de l'absolution, ce qu'il fit. Et cette bonne dame, retournant à confesse, pria le dit sieur Curé de prononcer sur elle les paroles de l'absolution contenues en ce papier, ce qu'il fit. Et elle continua de le faire ainsi les autres fois suivantes qu'elle se confessa à lui, lui donnant son papier, pour ce qu'il ne savait pas les paroles qu'il fallait prononcer, tant il était ignorant. Et, me l'ayant dit, je pris garde et fis plus particulièrement attention à ceux à qui je me confessais et trouvais qu'en effet cela était vrai et que quelques-uns ne savaient pas les paroles de l'absolution ».*

Conversion d'un hérétique à Marchais

Monsieur Vincent avait un don particulier pour convaincre les hérétiques. Aussi, Mme de Gondi lui adressait-elle les huguenots, qu'il instruisait de la doctrine catholique, pendant deux heures chaque jour, au château même de Montmirail. L'un d'eux demanda son abjuration, mais il arrivait toujours avec de nouvelles objections. Vincent lui répondit, mais l'hérétique refusa de se rendre. L'année suivante, Vincent de Paul, avec d'autres personnalités, donnait une mission à Marchais, près de Montmirail. Voyant le zèle des missionnaires, leur patience, le soin qu'ils prenaient de se mettre à la portée de tous, le huguenot fut très impressionné : *« la religion catholique est la vraie, je désire y entrer »*. Là-dessus, Vincent de Paul le prévint qu'il recevrait son abjuration le dimanche suivant, dans l'église de Marchais.

Au matin du jour fixé, notre hérétique, fixant les yeux sur une statue assez grossière de la Sainte Vierge, il y eut encore un doute dans son esprit. Vincent de Paul lui répondit, disant que même les enfants pourraient le lui expliquer. Appelant un des enfants les plus instruits, il lui demanda : *" que faut-il croire touchant les saintes images? »* Il répondit : *« il est bon d'en avoir et de leur rendre l'honneur qui leur est dû... Elles nous exhortent par des figures muettes à les suivre en leur foi et en leurs bonnes oeuvres »*. Le néophyte reconnut que la

solution était bonne. Mais pour laisser à ce dernier le temps de s'affermir, Vincent de Paul retarda l'abjuration de quelques jours. Le nouveau converti tint bon dans sa foi.

Autre fait : la dévotion à la Sainte Vierge

Vincent de Paul avait trouvé un moyen infaillible d'assurer le succès de ses travaux : sa dévotion à la Mère de Dieu. Il avait en elle une confiance sans bornes. Pour réussir dans le bien qu'il voulait faire à Montmirail et pour le consolider, il inspira aux habitants une grande dévotion à la Vierge, les porta à se vouer à elle en 1618, fit mettre au-dessus de chacune des quatre portes de la ville une statue de Marie et établit dans l'église Saint Etienne la confrérie du Saint Rosaire.

Vincent de Paul, sentant de plus en plus les avantages inestimables de la dévotion à la Sainte Vierge, voulut l'inspirer aux enfants. En quelqu'une de ses exhortations à Montmirail, dit Abelly, ayant parlé de la dévotion que tous les chrétiens devaient avoir envers Marie, il commença à **faire chanter un salut solennel** en son honneur par les enfants, les jours de samedi, laquelle dévotion, ajoute Abelly, s'est toujours continuée. Ce salut des enfants s'est toujours célébrée depuis 1620 jusqu'à la Révolution en 1792, qui abolit tout culte public en France.

La confrérie des Dames

Vincent de Paul établit à Montmirail une confrérie de charité, composée de dames qui se dévouaient à l'assistance, car la charité individuelle lui parut insuffisante pour soulager la misère.

La première de ces confréries fut fondée à Chatillon-les-Dombes et la quatrième à Montmirail. Vincent de Paul donna aux Dames un règlement admirable. C'est l'Hôtel-Dieu qui conserva le manuscrit écrit et signé de sa main. Selon un ancien registre, après l'invocation du saint nom de Jésus, le 3ème dimanche de chaque mois, on chantait à la fin des complies, les litanies du saint nom de Jésus dans la chapelle dite de Saint Nicolas, en l'église Saint Etienne. La Confrérie de la Charité s'est conservée fort longtemps à Montmirail.

Les Filles de la Charité à Montmirail

Vincent de Paul envoya à Montmirail les Filles de la Charité qui ont été logées le mercredi 26 octobre 1650. Un document manuscrit de 1882 dit ceci:

"Dès 1650, les Filles de la Charité étaient établies à Montmirail pour y travailler de concert avec les Prêtres de la Mission qui y avaient été établis en 1644 et M. Vincent leur faisait bâtir une maison qui était encore aujourd'hui l'honneur de la ville. C'est là que Mlle Le Gras vint plus d'une fois visiter ses filles et que, touchée du bien qu'elles faisaient par l'école, elle révéla à Vincent de Paul tout ce que pouvaient obtenir les filles, non seulement par le soin des malades et des Pauvres, mais aussi par l'éducation des enfants.

Il est donc certain que M. Vincent suivit la famille de Gondi à Villepreux, à Folleville, à Joigny, mais il reste acquis à l'histoire que leur résidence principale était le château de Montmirail ; que c'est là qu'il élaborait le plan des deux principales; que, là, il

s'essaya à l'apostolat des pauvres de la campagne; que, là, il fit l'essai de ses oeuvres naissantes et parcourut toute la contrée avec les missionnaires ; que, là, il trouva un ami digne de lui donner ce Martin Husson qu'il fait nommer consul à Tunis pour seconder le fameux missionnaire Le Vacher au milieu des infidèles et dont il lisait dernièrement encore aux Archives de l'Hôtel-Dieu, le touchant et magnifique testament en faveur des prêtres de la Mission. "

"Sans envier à d'autres lieux la gloire et le bonheur d'avoir possédé ce grand saint et recueilli une part de l'héritage de son zèle, Montmirail peut garder avec une légitime fierté le titre d'honneur que l'histoire contemporaine lui donne, d'avoir été le berceau des plus grandes oeuvres de cet apôtre de la Charité des temps modernes.

"Puisse cette petite cité garder précieusement cette foi qu'il ranima dans son sein, cette flamme de charité qu'il suscita dans des coeurs généreux ! Son esprit plane encore sur des murs, ses fondations sont encore debout et il nous est doux de sentir les effets de sa protection sur nous et sur nos oeuvres !"

*Signé : Quittat
Montmirail, 7 octobre 1882*

Le miracle de saint Vincent

Chacun sait que Montmirail, qui faisait partie des terres des Seigneurs de Gondi, a été témoin du zèle du saint précepteur des enfants de cette famille. Il dut garder une prédilection pour cette cité, puisqu'il opéra, en faveur d'une religieuse de Montmirail, un miracle qui servit à sa canonisation. Il est ainsi relaté :

"Le 23 août 1735 : à Rome, examen des miracles requis pour la canonisation de Vincent de Paul.

"On sait que l'Eglise, pour donner un décret de canonisation exige de nouveaux miracles, deux au moins, opérés depuis la béatification. On en présenta sept pour la canonisation de Vincent de Paul ; deux échappèrent à toutes les attaques de la théologie et de la médecine. En voici un :

"La Soeur Saint Basile, Bénédictine de Montmirail, avait été frappée d'une attaque d'apoplexie qui la rendait paralytique et causait des ulcères horribles avec une enflure presque universelle et une insomnie qui avait ébranlé sa constitution. Elle était dans cet état depuis 10 ans, lorsqu'on célébra à Montmirail la fête de la béatification de Vincent de Paul. On lui apporta la relique du Bienheureux qu'elle baisa avec respect en demandant sa guérison. Elle fut exaucée ! Les ulcères disparurent subitement, ainsi que l'enflure ; seule, la paralysie restait. Elle fit une neuvaine et le troisième jour, elle se trouva complètement guérie. Tout le couvent et toute la ville furent témoins du prodige. "

Pour terminer, une parole de saint Vincent :

"Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance et d'autres semblables affections et pratiques intérieures d'un

coeur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins suspectes, quand on n'en vient pas à la pratique de l'amour effectif ".

Sœur Claire HERRMANN
Service des Archives

Sources

- Archives de la Maison-Mère des Filles de la Charité
- La collection de Pierre Coste, cm
- Un manuscrit des Archives
- Histoire de Montmirail en Brie par Boitel - 1882

Table des matières 2006

VIE SPIRITUELLE

• SUPERIEURS GENERAUX

Père Gregory GAY

Lettres

• 1 ^{er} janvier 2006.....	janv.-février	4
• Carême 2006.....	janv.-février	19
■ Avent 2006.....	nov.-décembre	378

Mère Evelyne FRANC

Lettres

• Lettre du 1 ^{er} janvier 2006.....	janv.-février	9
• Lettre du 2 février 2006.....	janv.-février	13
• Lettre du 12 octobre 2006.....	sept.-octobre	306
• Lettre du 16 décembre 2006.....	nov.-décembre	383

Rencontre des Visitatrices, Paris, 8-28 mai 2006

• Ouverture de la Rencontre.....	mai-juin	154
• La Compagnie aujourd'hui.....	mai-juin	158

Visites

• Province d'Irlande, le 25 novembre 2005 Sœurs Aine O'Brien et Eibhlis Nicuathuas, Filles de la Charité.....	mars-avril	128
• Province du Nigéria, le 14 février 2006 Un groupe de Sœurs	mai-juin	203
• Province d'Indonésie, le 9 mars 2006 Sœur Engelina, Fille de la Charité.....	mai-juin	205
• Provinces des Antilles : Porto Rico, Saint Domingue, Cuba, le 30 juin 2006 Un groupe de Sœurs	sept.-octobre	352
• Province de Thaïlande, le 22 juillet 2006 Sœur Violeta Cecilio, Fille de la Charité	sept.-octobre	355
• Aux participantes des Etudes vincentiennes interprovinciales de Salamanque, le 3 août 2006 Sœur Maria Angeles Infante, Fille de la Charité	sept.-octobre	358
• Province du Mozambique, le 19 août 2006 Sœur Elsa Uassiquete, correspondante des Echos.....	nov.-décembre	418

Père Javier Alvarez

Conférences

• 7 ^{ème} fiche : La Formation	janv.-février	23
• 8 ^{ème} fiche : Le Gouvernement. Principes généraux et Gouvernement général	mars-avril	82
• 9 ^{ème} fiche : Le Gouvernement. Niveau Provincial.....	mai-juin	171
• 10 ^{ème} fiche : Le Gouvernement. Niveau Local	juillet-août	234
• 11 ^{ème} fiche : Le Gouvernement. Les Assemblées.....	sept.-octobre	308
• 12 ^{ème} fiche : L'administration des biens temporels	nov.-décembre	385

Pistes pour la reprise spirituelle

■ La contemplation de la Fille de la Charité (Ps 105,4).....	janvier-février	41
• Eclairer le regard (cf Mc 10,21)	mars-avril	100
• Qu'il est grand ton nom par toute la terre (Ps 8)	mai-juin	183
• Vous, vous avez tenu bon avec moi dans mes épreuves (Lc 22, 28)	juillet-août	247
• Libérer le cœur des mauvais sentiments (cf Mc 7)	sept.-octobre	320
• La liberté et la gloire des enfants de Dieu (Rm 8, 21)	nov.-décembre	393

RENCONTRE DES VISITATRICES (Paris, 8-28 mai 2006)

• Ouverture de la Rencontre		
Mère Evelyne Franc, Supérieure générale	mai-juin	154
• La Compagnie aujourd'hui		
Mère Evelyne Franc, Supérieure générale	mai-juin	158
• Introduction	juillet-août	251
• Le Projet Dream		
Père Robert Maloney, cm et Sœur Catherine Mulligan, FdIC	juillet-août	253
• IPS (Service International de Projets)		
Sœur Felicia Mazzola, Fille de la Charité	juillet-août	259
• Réponses des Filles de la Charité aux catastrophes naturelles		
Introduction	sept.-octobre	324
• Le Tsunami		
Sœurs Josefina Estremera, Rose Kidengean, Anna Soeprapiwi, Visitatrices de Thaïlande, d'Inde du Sud, d'Indonésie	sept.-octobre	325
• L'ouragan Katrina		
Sœur Marie-Thérèse Sedgwick, Visitatrice de Saint Louis	sept.-octobre	328
• L'ouragan Stan		
Sœur Rosa Elvira Gomez, Visitatrice d'Amérique Centrale	sept.-octobre	331
• Vivre au milieu de situations de violence		
Sœur Suzanne Iloko, Visitatrice du Congo-Congo	nov.-décembre	397

DEFIS ACTUELS : Pauvreté et immigration

• Pauvreté et immigration	janv.-février	45
• Saint Vincent ... et au-delà : Le service des pauvres aujourd'hui		
Sœur Julma Neo, Conseillère générale	janv.-février	46
• Introduction	mars-avril	104
• Le phénomène migratoire dans le contexte de la globalisation		
Madame Rodriguez Pizarro	mars-avril	105
• Migration et charisme vincentien		
Père Giuseppe Turati, cm	mars-avril	111
• Témoignage d'Albany : L'amour implique la justice		
Sœur Georgia Brezler, Fille de la Charité	mars-avril	118
• La migration à la lumière des Ecritures		
Cardinal Hamao, Président du Conseil Pontifical pour la pastorale des migrants	mai-juin	187
• La migration à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise		
Cardinal Hamao, Président du Conseil Pontifical pour la pastorale des migrants	mai-juin	196
• Introduction	juillet-août	268
• Les migrants, un don pour l'Eglise et la société <i>selon les perspectives d'un migrant</i>		
Monsieur Gabriel Katuvadioko, permanent d'aumônerie des Communautés africaines	juillet-août	269
• Les migrants, un don pour l'Eglise et la société <i>selon les perspectives d'un membre d'une ONG au service des réfugiés</i>		
Père Eddy Jadot, sj, membre du Jesuit Refugee Service	juillet-août	276
• Témoignage de France-Nord : Vivre avec les migrants		
Sœur Bernadette Anouchian, Fille de la Charité	juillet-août	285
• Témoignage d'Afrique du Nord : Travailler avec Caritas Tunisie		
Sœur Purificacion Santamaria, Fille de la Charité	juillet-août	290
• Témoignage de Bogota : Un centre social pour les migrants		
Sœur Ursulina Quintero, Fille de la Charité	juillet-août	293
• Vers un nouvel ordre humanitaire		
Monsieur Mark R. Von Sternberg, avocat des charités catholiques de l'Archevêché de New York	sept.-octobre	334
• Expérience d'un migrant		
Monsieur Limsry Pin, permanent de l'aumônerie cambodgienne	sept.-octobre	344
• Migration et dialogue interreligieux		
Père Tom Michel, sj	nov.-décembre	399
• Témoignage de Province France-Nord : Un chemin de fraternité et de confiance		
Huguette Mogarde	nov.-décembre	410
• Témoignage de San Sebastian : Projet inter-congrégations Atalaya		

Sœur Isabel Olazagoitia	nov.-décembre	412
• Témoignage des Philippines : le bureau des migrants Sœur Teresita Laguna	nov.-décembre	414
• Témoignage de Curitiba : la maison Saint Jean Baptiste Sœur Vilma Geopato	nov.-décembre	417

ACTUALITÉS DES PROVINCES

• DESIGNATION DES VISITATRICES ET NOMINATION DES DIRECTEURS

Visitatrices

• Mozambique	mars-avril	126
• Evansville	mars-avril	126
• Australie.....	mars-avril	126
• Los Altos Hills.....	mars-avril	126
• Congo Congo	mars-avril	127
• Slovénie	mars-avril	127
• Chelmo.....	mars-avril	127
• Récife	mars-avril	127
• Belgique.....	juillet-août	296
• Inde du Sud.....	juillet-août	296
• Inde du Nord.....	juillet-août	296
• Bogota	juillet-août	296
• Mexique	juillet-août	296
• Rome	juillet-août	296
• Porto Rico	juillet-août	297
• Suisse Romande	juillet-août	297
• Indonésie	juillet-août	297
• Saint Sebastien	juillet-août	297

Directeurs

• Congo Congo.....	mars-avril	127
• France-Sud.....	mars-avril	127
• Nigeria	juillet-août	297
• Equateur.....	juillet-août	297
• NewYork.....	juillet-août	297
• Chine	juillet-août	297
• Inde du Nord.....	juillet-août	297
• Indonésie	juillet-août	297

• VISITES DES SUPERIEURS

• Mère Evelyne Franc. Visite de la Province d'Irlande, le 25 novembre 2005 Sœurs Aine O'Brien et Eibhlis Nicuathuas, Filles de la Charité.....	mars-avril	128
• Mère Evelyne Franc et Sœur Wivine Kisu : Visite de la Province du Nigéria, le 14 février 2006 Un groupe de Sœurs	mai-juin	203
• Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo : Visite de la Province d'Indonésie, le 9 mars 2006 Sœur Engelina, Fille de la Charité.....	mai-juin	205
• Mère Evelyne Franc et Sœur Blanca Tamayo : Visite des 3 Provinces des Antilles : Porto Rico, Saint Domingue, Cuba, le 30 juin 2006 Un groupe de Sœurs	sept.-octobre	352
• Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo : Visite de la Province de Thaïlande, le 22 juillet 2006 Sœur Violeta Cecilio, Fille de la Charité	sept.-octobre	355
• Mère Evelyne Franc et Sœur Rosa Maria Miro Miro : Visite aux participantes des Etudes vincentiennes interprovinciales de Salamanque, le 3 août 2006 Sœur Maria Angeles Infante, Fille de la Charité	sept.-octobre	358
• Mère Evelyne Franc et Sœur Wivine Kisu : Visite de la Province du Mozambique, le 19 août 2006 Sœur Elsa Uassiquete, correspondante des Echos.....	nov.-décembre	418

• VIE DES PROVINCES

AFRIQUE

Afrique Centrale

- Visite du Père Grégory Gay, Supérieur général
Un groupe de Sœurs juillet-août 299

Afrique du Nord

- Travailler avec Caritas Tunisie
Sœur Purificacion Santamaria, Fille de la Charité juillet-août 290

Congo-Congo

- Désignation à nouveau de la Visitatrice..... mars-avril 127
- Renomination du Directeur Provincial..... mars-avril 127
- Vivre au milieu de situations de violence
Sœur Suzanne Iloko, Visitatrice nov.-décembre 397

Madagascar

- Le château d'eau de la réconciliation
Sœur Marie-Madeleine Razafiarisoa, Fille de la Charité janvier-février 62

Mozambique

- Désignation de la Visitatrice..... mars-avril 126
- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Wivine Kisu,
Conseillère générale, le 19 août 2006
Sœur Elsa Fatima Uassiquete, correspondante des Echos nov.-décembre 418

Nigéria

- La nouvelle mission de Binde (Ghana)
Sœur Bernardine Pemii, Fille de la Charité..... janvier-février 65
- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Wivine Kisu,
Conseillère générale, le 14 février 2006
Un groupe de Sœurs mai-juin 205
- Renomination du Directeur Provincial..... juillet-août 297

AMERIQUE DU NORD

Albany, New York

- L'amour implique la justice
Sœur Georgia Brezler, Fille de la Charité mars-avril 118
- Nomination du Directeur Provincial..... juillet-août 297

Evansville

- Désignation de la Visitatrice mars-avril 126

Los Altos Hills

- Désignation à nouveau de la Visitatrice..... mars-avril 126

Saint Louis

- L'ouragan Katrina
Sœur Sœur Marie-Thérèse Sedgwick, Visitatrice sept.-octobre 328

AMERIQUE LATINE

Trois Provinces des Antilles : Porto Rico, Saint Domingue, Cuba

- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Tamayo
Conseillère générale, le 30 juin 2006
Un groupe de Sœurs sept.-octobre 352

Amérique Centrale

- L'ouragan Stan
Sœur Rosa Elvira Gomez, Visitatrice sept.-octobre 331

Brésil

Curitiba

- 2005 ! Année de la Jeunesse vincentienne
Sœur Barbara Valenga, correspondante des Echos mars-avril 131
- 4^{ème} Rencontre interprovinciale des Soeurs en petites
implantations en milieu populaire
Sœur Barbara Valenga, correspondante des Echos sept.-octobre 364
- La maison Saint Jean Baptiste
Sœur Vilma Geopato, Fille de la Charité nov.-décembre 417

Fortaleza

- La charité transfigure la Province ! Jubilé d'or : 1957-2007
Sœur Marie Di Jesu, correspondante des Echos nov.-décembre 432

Rio de Janeiro

- 3^è Prix d'Excellence pédagogique 2006 décerné par le Conseil
Ibérique-Américain à l'Institut des aveugles Père Chico
Sœur Jeny Borges da Silva, Visitatrice nov.-décembre 435

Récife

- Désignation de la Visitatrice mars-avril 127

Colombie

Bogota

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 296
- Un centre social pour les migrants
Sœur Ursulina Quintero juillet-août 293

Cuba

- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Tamayo
Conseillère générale, le 5 juillet 2006
Un groupe de Sœurs sept.-octobre 352

Equateur

- Nomination du Directeur Provincial juillet-août 297

Mexique

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 296

Porto Rico

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 297
- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Tamayo
Conseillère générale, le 30 juin 2006
Un groupe de Sœurs sept.-octobre 352

Saint Domingue

- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Tamayo
Conseillère générale, le 3 juillet 2006
Un groupe de Sœurs sept.-octobre 352

ASIE

Provinces d'Asie

- Le 3^è Institut vincentien d'Asie à la Maison-Mère (Paris)
Sœur Annabelle Escoto, Fille de la Charité nov.-décembre 425

Provinces de Thaïlande, d'Inde du Sud, d'Indonésie

- Le Tsunami
Sœurs Josefina Estremera, Rose Kidengean, Anna Soepraptiwi,
Visitatrices de Thaïlande, d'Inde du Sud, d'Indonésie sept.-octobre 325

Chine

- Nomination du Directeur Provincial juillet-août 297

Inde du Nord

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 297
- Nomination du Directeur Provincial juillet-août 297

Inde du Sud

- José, malade du sida, m'a évangélisée
Sœur Jaya Mary Joseph, Fille de la Charité mars-avril 137
- Désignation de la Visitatrice juillet-août 296

Indonésie

- Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo : Visite de la
Province d'Indonésie, le 9 mars 2006
Sœur Engelina, Fille de la Charité mai-juin 205
- Désignation à nouveau de la Visitatrice juillet-août 297
- Nomination du Directeur Provincial juillet-août 297

Philippines

- Le bureau des migrants
Sœur Teresita Laguna, Fille de la Charité nov.-décembre 414

Thaïlande

- 30^e anniversaire du centre de soins pour les descendants des
lépreux à Khon Kaen
Sœur Norma Esperas, Fille de la Charité mars-avril 81
- Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo : Visite de la
Province de Thaïlande, le 22 juillet 2006
Sœur Violeta Cecilio, Fille de la Charité sept.-octobre 355

EUROPE

Autriche

- Prix des Droits de l'Homme mars-avril 153

Belgique

- Désignation à nouveau de la Visitatrice juillet-août 296
- Six années, c'est beaucoup ou peu ?
Vladimir (extrait du journal provincial n° 195) sept.-octobre 372

Espagne

Barcelone

- Un Noël pas comme les autres !
La Communauté de Tortosa janvier-février 67
- Une retraite active
Sœur Rosa Mendoza, correspondante des Echos sept.-octobre 366

Gijon

- Le Prix « Prince des Asturies »
Sœur Asuncia Garcia, Fille de la Charité janvier-février 56

Madrid Saint Vincent

- Visite de Mère Evelyne Franc aux participantes des Etudes
vincentiennes interprovinciales de Salamanque
Sœur Maria Angeles Infante, Fille de la Charité sept.-octobre 305

San Sébastien

- Désignation à nouveau de la Visitatrice juillet-août 297

France

France Nord

- Lorsque des jeunes d'un quartier difficile se mettent debout
pour en aider d'autres
Sœur Jacqueline Bichler, Fille de la Charité mars-avril 135
- Vivre avec les migrants
Sœur Bernadette Anouchian, Fille de la Charité juillet-août 233
- Témoignage : Un chemin de fraternité et de confiance
Madame Huguette Mogarde nov.-décembre 410

France Sud

- « En entendant ces mots, Jésus fut dans l'admiration » (Lc 7,9)
Sœur Vincent, Fille de la Charité janvier-février 69
- Nomination du Directeur Provincial mars-avril 127

- Le patrimoine culturel de la Compagnie
Sœurs de Montolieu nov. décembre 441

Irlande

- Visite de Mère Evelyne Franc. Le 25 novembre 2005
Sœurs Aine O'Brien et Eibhlis Nicuathuas, Filles de la charité..... mars-avril 128

Italie

Provinces d'Italie

- Un bébé juif sauvé à Salonique
(Nouvelles Brèves) Vittorio Citteric, extrait du Journal Avvenire..... juillet-août 303

Rome

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 296

Pologne

Chelmno

- Désignation de la Visitatrice mars-avril 127

Cracovie

- Rencontre interprovinciale des Visitatrices et des Formatrices
des pays slaves
Sœur Anna Brzek, correspondante des Echos sept.-octobre 362
- Démarches pour que l'école publique de Szczodrowo prenne
le nom de Sœur Marta Wiecka
Sœur Adolgina Dzierzak, Fille de la Charité sept.-octobre 368

Varsovie

- Rencontre des Conseils provinciaux des pays slaves à Czestochowa
Sœur Katarzina Skupien, Fille de la Charité nov.-décembre 429

Quasi-Province

Maison-Mère

- L'amour est inventif jusqu'à l'infini
Sœur Catherine, Fille de la Charité mai-juin 207
- « Mon évangile, c'est ma mère ! »
Sœur Hélène-Marie, Fille de la Charité juillet-août 301
- Le 3^e Institut vincentien d'Asie à la Maison-Mère (Paris)
Sœur Annabelle Escoto, Fille de la Charité nov.-décembre 425

Slovénie

- Désignation à nouveau de la Visitatrice mars-avril 127
- Rencontre interprovinciale des Visitatrices et des Economes
des Provinces slaves (Nouvelles brèves)..... janvier-février 71

Suisse Romande

- Désignation de la Visitatrice juillet-août 297

OCEANIE

Australie

- Désignation de la Visitatrice mars-avril 126

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE

Spécial bicentenaire de la naissance de Catherine Labouré

- Trois anniversaires qui n'en font qu'un !
Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité janv.-février 2
- Sainte Catherine, la passion de Dieu et des pauvres
I – La vie à Fain-les-Moutiers
Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité janv.-février 72
- Sainte Catherine, la passion de Dieu et des pauvres
II – Une vocation contrariée

III – Une formation personnalisée		
Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité	mars-avril	138
• Sainte Catherine, la passion de Dieu et des pauvres		
IV – Fille de la Charité à Reuilly		
Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité	mai-juin	208

Sources et actualités

• Le patrimoine culturel de la Compagnie		
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	mai-juin	228
• Notre Dame de la Mission		
Sœurs du Service des Archives de la Maison-Mère.....	sept.-octobre	373
• Montmirail et saint Vincent		
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	nov. décembre	436
• Le patrimoine culturel de la Compagnie		
Sœurs de Montolieu	nov. décembre	441

Couverture

• Dieu est Amour		
Première encyclique de Benoît XVI	janv.-février	
• Prix des Droits de l'homme		
Province d'Autriche.....	mars-avril	
• Prière		
Jean Vanier	mai-juin	
• L'hôpital du Seigneur		
D'après un texte de Luiz Gentile Filho (Journal Provincial Belgique) ...	juillet-août	
• Dites que j'étais un tambour-major		
Martin Luther King	sept.-octobre	
• Tous nos vœux	nov.-décembre	

TOUS NOS VŒUX !

A
toute la
Compagnie !
Pour ce Noël, nous faisons
un bel arbre dans notre coeur
et, au lieu des cadeaux, nous accrochons
les noms de toutes nos Soeurs,
les plus lointaines et les proches, les plus âgées
et les jeunes, celles que nous voyons chaque jour et
celles que nous voyons rarement, celles dont nous ne nous
souvenons pas toujours et celles qui, parfois, sont oubliées, celles
des heures difficiles et celles des heures gaies,
celles que nous connaissons profondément et celles
dont nous ne connaissons que les apparences, celles qui
nous doivent un peu et celles auxquelles nous devons beaucoup, les
noms de toutes celles qui sont déjà passées dans notre vie, un arbre
avec des racines très profondes pour que leurs noms ne sortent jamais
de notre coeur,
un arbre aux
branches très
très grandes
pour que les
nouveaux noms
venus du monde
entier se joignent
à ceux qui existent
déjà. Bonne Année.

De la part de ceux et celles qui collaborent à l'élaboration de la revue